



RAPPORT DE GESTION 2014/2015

2014 / 2015





RAPPORT DE GESTION 2014/2015

1.

Activité et événements de l'exercice 2014/2015

Événements de marché significatifs sur la période

- Vers un nouveau cycle de croissance sur l'univers du jeu vidéo

L'exercice 2014/2015 a été marqué par une phase de rebond sur l'univers du jeu vidéo, dans le prolongement de la sortie fin 2013 des consoles de nouvelle génération PlayStation 4 de Sony et Xbox One de Microsoft. Ainsi, dans son ensemble, tenant compte des ventes dématérialisées et de l'univers des jeux pour PC, le marché français est en hausse de 3 % à 2,7 Md€.

Les matériels correspondant aux consoles de salon et portables voient leurs ventes en hausse de 24 % en 2014, pour s'établir à 758 M€, contre 613 M€ lors de l'année 2013.

Au-delà de ces supports hardware historiques du marché, l'univers du jeu vidéo a également bénéficié du relais de croissance correspondant aux nouveaux supports de jeu, et en particulier des tablettes. Ces produits ont continué en 2014 à afficher des niveaux de ventes très importants, à environ 6,2 millions d'unités en France selon GfK, soit un niveau quasi stable par rapport à 2013, et ce en raison du taux d'équipement maintenant très élevé des français sur le sujet.

Bénéficiant d'un parc installé de consoles de nouvelle génération en forte croissance (plus de 6 millions d'unités vendues depuis leur lancement), les ventes de logiciels sont en hausse tangible sur le marché français, marquées par les sorties de blockbusters tels que Fifa 15, Call of Duty Advanced Warfare, GTA V ou encore Watch Dogs...

Après avoir connu une baisse de l'ordre de -10 % en valeur en 2013 par rapport à 2012, le marché des accessoires est également en phase de rebond, plus modeste, avec une croissance de 4 % au titre de l'année 2014 (source GfK). Le marché en France s'élève ainsi à 270 M€. Pour rappel, largement dépendant du parc installé, le secteur des accessoires profitera du succès commercial des consoles dans un second temps et sur une plus longue période, et ce même s'il convient d'insister sur le fait que les consociers Sony et Microsoft ont largement durci leur politique visant à protéger l'environnement de leurs consoles de nouvelle génération PlayStation 4 et Xbox One, ces dernières n'étant plus ouvertes pour accueillir des accessoires d'opérateurs tiers.

- Croissance plus modérée sur l'univers de la mobilité (téléphonie mobile et tablettes)

Après plusieurs années d'hypercroissance, le marché de la téléphonie mobile et des smartphones connaît aujourd'hui une croissance plus modérée (croissance tout de même de l'ordre de 15 % en France selon GfK en 2014 pour les smartphones par rapport à 2013, le taux d'équipement en smartphones ayant dépassé en France le niveau de 50 %).

En 2014, les ventes en volume atteignent ainsi les 18,2 millions d'unités en France, contre 15,8 millions d'unités l'année précédente (source GfK). La stratégie du Groupe, par l'acquisition de ModeLabs en 2011 et le positionnement sur le marché des accessoires pour mobiles et smartphones, se révèle donc largement pertinente.

Le marché de la mobilité reste actuellement soutenu par les innova-



tions produits (iPhone 6, Galaxy S6), avec dans le même temps un taux d'équipement en tablettes qui est aujourd'hui plus élevé, conduisant GfK à anticipé une légère baisse des ventes de tablettes en volume pour 2015 (anticipation de ventes à hauteur de 5,5 millions d'unités en 2015 contre 6,2 millions d'unités en 2014).

- Stabilité du marché de l'audio, dans un contexte de consommation des ménages toujours sous contrainte

L'univers Audio connaît ces dernières années une certaine stabilité (marché français de 1,4 Md€ en 2014 selon GfK, en légère baisse de 1 %), dans un contexte de consommation des ménages portant toujours sous contrainte. Au sein de cet univers, les produits Casques et Hi-Fi de Salon restent eux en hausse. Cet univers de produits doit miser sur l'innovation et le design pour séduire le consommateur et se différencier de la concurrence.

Activité commerciale et faits marquants de l'exercice

- Fort développement des ventes de produits Audio, notamment sous la marque Thomson

BIGBEN INTERACTIVE avait signé au cours de l'exercice 2013/2014 une nouvelle licence importante lui permettant de commercialiser de nouvelles gammes de produits sous la marque Thomson. L'exploitation des savoir-faire techniques du Groupe dans le développement et la mise au point de produits innovants, conjuguée à la notoriété de cette marque auprès du public, était un gage de succès pour l'activité Audio.

Au cours de l'exercice 2014/2015, les activités Audio ont ainsi continué leur forte progression, avec un total d'activité de 31,5 M€, soit une croissance de près de 40 % par rapport à l'exercice précédent. Il est précisé que 6,6 M€ de chiffre d'affaires Audio ont été réalisés sur la base des produits sous licence Thomson, niveau significatif mais inférieur aux anticipations du management.

- Nouveau succès pour les produits Gaming avec notamment l'édition du jeu Rugby 15

Alors que l'exercice 2013/2014 avait été marqué par le renouveau des activités d'Édition du groupe, avec les sorties de deux produits phares : WRC4, licence majeur dans l'univers du rallye et Handball Challenge, premier jeu dédié au handball, titre toutefois commercialisé en toute fin d'exercice, l'exercice qui vient de s'achever a confirmé cette tendance dans l'univers du Gaming, avec des activités d'édition à nouveau en hausse.

Sur l'exercice 2014/2015, l'édition affiche un chiffre d'affaires de 12,2 M€, soit une croissance de plus de 17 % par rapport à l'exercice précédent, bénéficiant ainsi des ventes du titre Rugby 15, que cela soit en ventes physiques ou en ventes dématérialisées (plus de 200 000 ventes).

Ces succès en Édition sont accompagnés également par la commercialisation de produits comme MX GP (France, Benelux et Allemagne), produit édité par Milestone et distribué par le Groupe.

- Impact significatif sur les résultats du Groupe de l'évolution de la parité Euro - USD

L'exercice 2014/2015 reste immanquablement marqué par la volatilité observée sur les taux de change et particulièrement la parité Euro - USD, avec pour conséquence des pertes de change très significatives pour le Groupe, à hauteur de 11,7 M€ au titre de l'exercice, dont 7,4 M€ liées aux dérivés de change.

- Création d'une nouvelle filiale en Italie

Afin d'accompagner l'essor des activités du Groupe à l'international, après la création lors de l'exercice précédent de deux filiales, l'une en Espagne et l'autre aux États Unis, BIGBEN INTERACTIVE a créé en septembre 2014 une nouvelle entité en Italie, BIGBEN INTERACTIVE ITALIA.

Cette entité, ayant vocation à soutenir la commercialisation essentiellement de produits Accessoires et Audio sur le territoire italien, a apporté au Groupe environ 2,2 M€ de chiffre d'affaires lors de l'exercice 2014/2015.

- Levée de l'option pour l'acquisition des locaux du Siège Social

En décembre 2014, la Société a décidé de lever l'option correspondant à l'échéance du crédit bail portant sur les locaux du Siège Social historique de BIGBEN INTERACTIVE.

Ainsi, au regard de cette levée d'option, la Société est aujourd'hui propriétaire de son Siège Social situé pour rapport au :

396/466 rue de la Voyette, CRT-2
59 273 Frétil, France.

- Gouvernance

Monsieur Nicolas HOANG, administrateur de la Société dont le mandat avait été renouvelé en juillet 2012, a présenté sa démission le 12 mai 2014. Dans le prolongement de cette décision, MI 29 a déclaré à l'AMF en date du 4 juin dernier avoir franchi à la baisse le seuil de 10 % du capital et des droits de vote, et ne plus détenir, avec Saint Gervais, que 9,8 % du capital et 9,7 % des droits de vote de la Société.

- Paiement d'une partie du dividende 2013/2014 en actions nouvelles et émission de BSA

Au titre de l'exercice clos au 31 mars 2014, l'assemblée générale des actionnaires du 22 juillet 2014 avait voté en faveur de la mise en paiement d'un dividende à hauteur de 0,15 € par action. Ce dividende a pu être perçu soit en numéraire soit par création d'actions nouvelles, aux choix des actionnaires. Ainsi, 203.854 actions nouvelles ont été créées au titre du paiement d'une partie de ce dividende aux actionnaires.

Par ailleurs, en juin 2014, la Société a émis des BSA au profit de l'ensemble de ses actionnaires (BSA attribués gratuitement en date du 27 juin 2014) ainsi qu'une enveloppe de 3.500.000 BSA réservée à certains managers du Groupe (cf visa AMF 14-318 en date du 23 juin 2014).

2.

Analyse des résultats et de la structure financière à l'issue de l'exercice 2014/2015

Activités et résultats d'ensemble du Groupe

- Evolutions marquantes en matière de contribution des activités

Au cours de l'exercice 2014/2015, le chiffre d'affaires consolidé du Groupe s'établit à 184,8 M€, en hausse de près de 4 % par rapport à l'exercice 2013/2014, lui-même en progression de 9 % par rapport à l'exercice précédent. Ce niveau d'activité est en fine inférieur aux attentes du Groupe, BIGBEN INTERACTIVE ayant annoncé par le passé un objectif de 190 M€ de chiffre d'affaires pour l'exercice écoulé.



2014/2015.

Selon la nouvelle répartition des activités du Groupe, à savoir un split entre Gaming, Mobile et Audio, la performance des 3 segments de marché adressés par BIGBEN INTERACTIVE est la suivante :

L'activité de Gaming affiche un chiffre d'affaires de 55,3 M€ lors de l'exercice 2014/2015, en érosion de près de 12 % par rapport aux 62,6 M€ enregistrés au cours de l'exercice passé. Même si les activités d'édition de jeux ont été en croissance pour afficher un niveau de chiffre d'affaires de 12,2 M€, la décroissance du pôle Gaming vient surtout de la baisse des accessoires propres à la marque Bigben Interactive, dont le niveau des ventes a baissé de près de 25 %. Les accessoires, y compris Turtle Beach, contribuent à hauteur de 33,0 M€ à l'activité Gaming, contre 38,4 M€ lors de l'exercice 2013/2014. Dans le même temps, les activités de distribution ont été marquées par une base de comparaison élevée, l'exercice précédent ayant notamment été soutenu par les ventes du titre phare MX GP. L'activité de distribution représente un volume de vente de 10,1 M€ au sein des activités Gaming.

Durant l'exercice 2014/2015, le marché de la téléphonie a poursuivi sa mutation portée par le succès des smartphones, avec notamment les mises sur le marché de l'iPhone 6 d'Apple et du Galaxy 6 de Samsung, et la rapide percée des tablettes qui entraînent une demande croissante d'accessoires notamment dans la protection et la convergence (son, données, jeux). Aujourd'hui, les activités Mobile représentent plus de 50 % de l'activité du Groupe dans son ensemble, atteignant ainsi un volume d'affaires de 98,1 M€ lors de l'exercice 2014/2015, en croissance de 5,5 % par rapport à l'exercice précédent. La progression des ventes sur ces produits de mobilité a été portée par le succès des produits de licensing, produits à forte valeur ajoutée (Kenzo, Jean-Paul Gaultier, Ora Ito Mobility... et plus récemment Christian Lacroix).

Alors qu'au cours de l'exercice 2013/2014, le pôle Audio avait réalisé un chiffre d'affaires de 22,6 M€, déjà en hausse de près de 40 %, bénéficiant notamment des succès des tours multimédia, des radios réveil, ou encore les produits sous licence Coca-Cola, le Groupe a renouvelé lors de l'exercice 2014/2015 cette performance, avec un niveau des ventes sur les produits Audio de 31,5 M€, à nouveau en hausse de près

de 40 %. Même si le management pouvait avoir des ambitions plus importantes, cette performance est à mettre au crédit des produits estampillés sous la marque Thomson récemment acquise, avec une contribution à hauteur de 6,6 M€ des produits correspondant lors de l'exercice 2014/2015.

La saisonnalité de l'activité reste très importante sur le 3ème trimestre (octobre à décembre).

Malgré les bonnes performances des activités Accessoires de mobilité et Audio, moins directement liées à la période de Noël, le 3ème trimestre compte pour 40,2 % du chiffre d'affaires total de l'exercice.

• Résultats dégagés par le Groupe

Avec une activité en légère hausse, BIGBEN INTERACTIVE enregistre toutefois en 2014/2015 une nouvelle contraction de son résultat opérationnel courant à 1,6 M€, contre 5,2 M€ lors de l'exercice précédent. Ce résultat opérationnel courant représente une marge très limitée de 0,9 % du chiffre d'affaires.

Cette évolution du résultat opérationnel courant provient essentiellement d'une nouvelle contraction de la marge brute. En effet, le taux de marge brute passe de 28,9 % du chiffre d'affaires lors de l'exercice 2013/2014 à 27,6 % lors de l'exercice 2014/2015, soit une baisse de -1,3 % en taux de marge.

Il convient néanmoins de noter qu'en excluant l'impact de la hausse brutale du Dollar sur les achats consommés à hauteur de 5,3 M€, montant estimé par la Société, ce résultat opérationnel courant atteindrait alors 6,9 M€, soit une progression de 32,7 % par rapport à l'exercice précédent. Cette performance à taux de change constant témoigne des premiers résultats de la politique d'optimisation de la marge du Groupe qui favorise les produits des marques du Groupe.

Au-delà de ce constat, les autres charges opérationnelles restent sous contrôle, avec une réduction de plus de 0,5 M€ des autres achats et charges externes et des charges de personnel progressant elle de manière limitée (hausse de 1,1 M€), et ce afin de soutenir notamment le développement à l'international du Groupe.

Evolution du chiffre d'affaires et de sa répartition par marché adressé au cours des 2 derniers exercices (nouvelle présentation) :

En M€ et en %	31 mars 20 14 consolidés		31 mars 20 15 consolidés		Croissance 20 14/ 20 15 vs 20 13/ 20 14
	M€	%	M€	%	
Chiffre d'affaires	178,3	100,0 %	184,8	100,0 %	3,6%
Gaming	62,6	35,1%	55,3	29,9%	-11,7%
Mobile	93,0	52,2%	98,1	53,1%	5,5%
Audio	22,6	12,7%	31,5	17,0%	39,4%

Répartition du chiffre d'affaires par trimestre au cours des 3 derniers exercices :

En M€ et en %	31 mars 20 13 consolidés		31 mars 20 14 consolidés		31 mars 20 15 consolidés	
	M€	%	M€	%	M€	%
Chiffre d'affaires	163,6	100,0 %	178,3	100,0 %	184,8	100,0 %
1er trimestre (avril-juin)	31,5	19,3%	32,0	17,9%	35,4	19,2%
2ème trimestre (juillet-septembre)	34,6	21,1%	36,2	20,3%	38,5	20,8%
3ème trimestre (octobre-décembre)	60,0	36,7%	71,7	40,2%	73,9	40,0%
4ème trimestre (janvier-mars)	37,5	22,9%	38,3	21,5%	37,1	20,1%



• Résultat financier

Lors de l'exercice 2014/2015, le résultat net du financement s'est élevé à - 13,1 M€. Alors que les frais financiers liés au crédit moyen terme contracté pour l'acquisition de ModeLabs Group expliquent l'essentiel des charges financières s'élevant à 1,5 M€, le Groupe constate par ailleurs des pertes de change très importantes, à hauteur de 11,7 M€, dont 7,4 M€ liées aux dérivés de change.

La très forte volatilité de la parité Euro - USD au cours de l'exercice en est la cause, et ce à des périodes particulièrement critiques pour le Groupe. Pour rappel, la parité Euro -USD est passée de plus de 1,375 à fin mars 2014 à moins de 1,075 à fin mars 2015, soit une baisse de l'Euro de plus de 20 %.

• Résultat net

Le résultat net de BIGBEN INTERACTIVE s'élève in fine à - 4,3 M€, après contribution au résultat de la quote part des activités de négoce de terminaux mobiles (poste « Mise en équivalence ») s'élevant à 2,9 M€ et considérant notamment une contribution positive des impôts sur les résultats à hauteur de 4,3 M€.

Activités et résultats de la Maison-Mère

Au titre de l'exercice 2014/2015, la Maison-Mère BIGBEN INTERACTIVE a réalisé un chiffre d'affaires de 75,5 M€, pour un résultat opérationnel déficitaire de - 7,4 M€, dont 4,2 M€ au titre des amortissements et provisions de l'exercice 2014/2015.

Principalement, ces résultats sont le fruit de la contreperformance des produits Accessoires de Gaming, alors que dans le même temps, les activités d'édition de jeux et les revenus sur l'Audio sont en hausse tangible.

Après prise en compte essentiellement d'un résultat financier contributif à hauteur de 10,7 M€, résultat issu des opérations intra-groupes évoquées au paragraphe 3.5 ci-après, résultat partiellement compensé par la provision pour perte latente sur instruments dérivés, le résultat net de l'entité Maison-Mère BIGBEN INTERACTIVE ressort à 4,9 M€ en 2014/2015.

Activités et résultats des filiales

• Activités dégagées par zone géographique

Les activités du Groupe en France restent largement prépondérantes, totalisant 135,8 M€ au titre du dernier exercice 2014/2015, soit 73,5 % du total (niveau en légère baisse par rapport à l'exercice précédent). Les activités françaises ont été quasi stable, en hausse uniquement à hauteur de 1,0 % sur la période, niveau de croissance en ligne avec la performance globale du Groupe.

En Europe, hors France, les activités ont été très dynamiques, en croissance de 15,0 % au cours de l'exercice, atteignant ainsi 43,1 M€. Cette progression résulte des bonnes performances enregistrées en Allemagne (hausse de 9 % de l'activité à 14,0 M€), en Espagne (plus que doublement de l'activité pour atteindre une contribution de 3,1 M€), au Royaume Uni (chiffre d'affaires de 3,0 M€) ou encore en Suisse (croissance de l'activité de plus de 35 % pour atteindre 2,0 M€). L'international est clairement un relai de croissance tangible pour le Groupe, avec notamment les créations de filiales récentes en Espagne ou en Italie.

De manière plus anecdotique, les activités hors Europe et hors France sont elles en baisse de 7,1 %, l'activité en Asie ayant été particulièrement limitée. Aux Etats Unis, pays dans lequel le Groupe a également implanté une filiale récemment, les activités sont en progression de plus de 18 % pour atteindre une contribution de 3,4 M€ lors de l'exercice 2014/2015.

• Performance des grands sous-ensembles ou filiales du Groupe

La performance économique des différents sous-ensembles ou filiales du Groupe est résumée au sein des annexes des comptes consolidés, dans le cadre de la présentation des Informations sectorielles (selon 4 zones géographiques : France, Benelux, Allemagne, Autres Pays).

Au-delà des évolutions d'activités évoquées plus haut, et de certains différentiels de marge opérationnelle d'une filiale à l'autre, il convient de rappeler surtout l'élément exceptionnel intervenu au niveau de la zone Benelux, zone ayant fait l'objet d'une escroquerie sur plusieurs virements internationaux entre décembre 2013 et janvier 2014, et ce pour un montant total de 2,6 M€. Ces éléments avaient impacté de manière significative la performance de cette zone et la performance globale du Groupe lors de l'exercice 2013/2014.

Sur l'exercice 2014/2015, il convient de mettre en avant la performance du sous ensemble Autres Pays, comprenant notamment la filiale située à Hong-Kong. La contribution au résultat opérationnel de cet ensemble s'élève ainsi à plus de 2,5 M€. L'Allemagne, malgré une croissance de ses revenus, affiche une contribution au résultat opérationnel négative, à environ - 0,7 M€. Enfin, la zone Benelux contribue elle à hauteur d'un peu plus de 0,6 M€ au résultat opérationnel du Groupe.

Répartition du chiffre d'affaires par zone géographique * au cours des 3 derniers exercices :

En M€ et en %	31 mars 2013 consolidés		31 mars 2014 consolidés		31 mars 2015 consolidés		Croissance 2013/2014 vs 2012/2013	Croissance 2014/2015 vs 2013/2014
	M€	%	M€	%	M€	%	%	%
Chiffre d'affaires	163,6	100,0 %	178,3	100,0 %	184,8	100,0 %	9,0 %	3,6 %
France	124,5	76,1%	134,4	75,4%	135,8	73,5%	7,9%	1,0%
Europe hors France	34,3	21,0%	37,5	21,0%	43,1	23,3%	9,3%	15,0%
Monde hors Europe et hors France	4,7	2,9%	6,4	3,6%	5,9	3,2%	34,5%	-7,1%

* : répartition des ventes par pays de destination, et non par entité juridique en tant que telle. Ainsi, les chiffres indiqués ci-dessus sont différents des données indiquées en annexes des comptes, les informations présentées en annexes restant directement en lien avec les entités juridiques composant le Groupe.

Structure financière du Groupe

- Capitaux propres et endettement

Malgré des résultats en pertes au cours de l'exercice 2014/2015, BIGBEN INTERACTIVE est parvenu au cours de l'exercice à réduire son endettement financier. Il est toutefois précisé que ceci résulte notamment du fait que BIGBEN INTERACTIVE affichait fin mars 2014 une créance de 10,2 M€ dans le cadre des opérations de cession des activités de distribution de mobiles, montant finalement perçu le 15 avril 2014, postérieurement à la clôture. Il n'en demeure pas moins qu'à l'issue de l'exercice 2014/2015, le gearing net du Groupe est sous contrôle, atteignant un niveau inférieur à 40 % des fonds propres (46,5 M€ d'endettement financier pour 7,1 M€ de trésorerie brute).

Les covenants financiers correspondant au financement d'acquisition de Modelabs Group ainsi qu'au financement du projet photovoltaïques n'étaient pas respectés au 31 mars 2015, tout comme lors des exercices précédents. Cette année, toutefois, aucun waiver n'a été mis en oeuvre avant la clôture de l'exercice, des négociations avec les banques du Groupe restant alors en cours afin de rééchelonner ces financements. Dans ce contexte, l'intégralité de la dette résiduelle portant sur l'opération Modelabs Group, soit 16,0 M€, a été reclassée en passifs courants au 31 mars 2015 (se reporter également au paragraphe 3.3 Événements récents et perspectives).

Au niveau des actifs, il est rappelé que le bilan du Groupe présente aujourd'hui des goodwill pour 35,9 M€ et des autres immobilisations incorporelles pour 23,8 M€, correspondant essentiellement à la clientèle activée de BIGBEN CONNECTED.

Calcul du gearing net du Groupe :

En M€	31 mars 2013 consolidés	31 mars 2014 consolidés	31 mars 2015 consolidés
Actifs non courants	108,8	94,2	101,1
Capitaux Propres Groupe	108,0	110,2	105,2
Endettement financier *	54,8	49,3	46,5
Trésorerie et équivalents	15,7	3,7	7,1
Total du bilan	215,3	211,3	212,0
Gearing net	36%	41%	37%

* : y compris concours bancaires courants

Synthèse du tableau de flux consolidé :

En M€	31 mars 2013 consolidés	31 mars 2014 consolidés	31 mars 2015 consolidés
Flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation	4,14	-8,4	3,7
<i>Marge brute d'autofinancement</i>	35,8	5,5	-2,8
<i>Variation du besoin en fonds de roulement</i>	5,6	-13,9	6,4
Flux de trésorerie liés aux opérations d'investissement	-29,5	7,5	4,0
Flux de trésorerie liés aux opérations de financement	-10,2	-9,9	-11,4
Augmentation (diminution) de la trésorerie	1,8	-10,8	-3,8
Trésorerie à l'ouverture	0,9	2,6	-8,1
<i>Incidence des variations de devises</i>	0,0	0,0	0,0
Trésorerie à la clôture (y compris concours bancaires courants)	2,6	-8,1	-11,9

- Flux de trésorerie provenant des activités d'exploitation

Au regard de ses résultats en perte, impactés par des niveaux de marge brute en repli et des pertes de change significatives, BIGBEN INTERACTIVE affiche au titre de son exercice clos au 31 mars 2015 une capacité d'autofinancement négative à hauteur de - 2,8 M€ contre une contribution positive de 5,5 M€ au titre de l'exercice précédent. Dans le même temps, l'évolution du BFR implique une contribution positive de l'ordre de 6,8 M€ sur la période. En conséquence, les flux de trésorerie provenant des activités d'exploitation s'élèvent à 3,7 M€ au cours de l'exercice 2014/2015.

- Flux de trésorerie provenant des activités d'investissement

Après les opérations d'investissements significatives menées au cours des exercices 2011/2012 et 2012/2013, en particulier l'opération d'acquisition de Modelabs Group et les investissements sur le site opérationnel de Lauwin-Planque, les flux d'investissements correspondent en 2014/2015 en fait à une ressource à l'échelle du Groupe, pour un montant de 4,0 M€.

Les flux d'investissements bénéficient en effet de l'encaissement de 10,2 M€ sur le mois d'avril 2014 suite aux opérations de cession de 46 % des titres de Modelabs Mobiles à la fin de l'exercice précédent, selon la décomposition suivante :

- 7,2 M€ présentés sur la ligne « cessions d'immobilisations financières »,
- 3,0 M€ de dividendes reçus de Modelabs Mobiles présentés sur la ligne « Dividendes reçus ».

Ce montant de 10,2 M€ figurait au 31 mars 2014 dans la variation de BFR des activités opérationnelles (poste « Créances d'exploitation »).

- Flux de trésorerie provenant des activités de financement

Les flux de trésorerie provenant des activités de financement s'élèvent à - 11,4 M€ et correspondent essentiellement au 3ème amortissement annuel de 8,0 M€ du financement bancaire de 40,0 M€ mobilisé en 2011/2012 pour l'acquisition de titres Modelabs Group pour ce qui concerne la branche en numéraire. Ce flux comprend également un décaissement à hauteur de 1,2 M€ au titre du dividende versé au titre de l'exercice précédent 2013/2014.

- Sources de financement nécessaires, attendues pour honorer les engagements du Groupe

Après un exercice 2014/2015 en perte, du fait notamment de la très forte évolution de la parité Euro - USD, le principe comptable de continuité d'exploitation a été retenu par la Direction, du fait :

- des prévisions d'exploitation bénéficiaires pour l'exercice en cours,
- du rééchelonnement de la dette et des instruments financiers dérivés de change,

- des solutions de financement alternatives qui sont susceptibles d'être mises en oeuvre à courte échéance et dont la Direction est confiante quant à leur obtention.

- Restrictions éventuelles à l'utilisation des capitaux

Il n'existe aucune restriction portant sur l'utilisation de ses capitaux par la Société. Se référer toutefois au paragraphe 3.4 portant sur les facteurs de risques, et en particulier sur les covenants bancaires.

3.

Événements récents et perspectives

Renégociation de la dette d'acquisition ModeLabs

A la clôture de l'exercice 2014/2015, les covenants bancaires relatifs au financement d'acquisition ModeLabs Group n'étaient pas respectés. Dans ce contexte, des négociations avaient été engagées et ont permis la signature d'un protocole d'accord entre les banques et la Société, signature ayant eu lieu en mai 2015.

Le rééchelonnement de la dette d'acquisition ModeLabs souscrite en 2011 pour un montant à l'origine de 40,0 M€, avec un capital restant dû de 16,0 M€ au 31 mars 2015, implique désormais :

- Pour l'exercice 2015/2016, l'échéance de 8,0 M€ dont le paiement était prévu initialement le 31 juillet 2015 est remplacée par le paiement de 6 mensualités du 15 octobre 2015 au 15 mars 2016 pour un total de 4,1 M€.

- L'exercice 2016/2017 verra quant à lui le paiement de 6 mensualités du 15 septembre 2016 au 15 mars 2017 pour un total de 5,2 M€, le règlement du solde de la dette s'effectuant in fine par un paiement de 6,8 M€ le 31 mars 2017.

Retour à meilleure fortune de la filiale BIGBEN INTERACTIVE GmbH

La créance résultant du retour à meilleure fortune de 1,6 M€ constaté au 31 mars 2011 a fait l'objet d'un nouveau rééchelonnement, le remboursement initialement prévu in fine au 30 juin 2015 et 30 juin 2016 étant désormais reporté par tiers au 30 juin 2015, 30 juin 2016 et 30 juin 2017.

Perspectives sur l'exercice en cours

Au titre de l'exercice 2015/2016, le Groupe a pour objectif un niveau d'activité en croissance par rapport à l'exercice écoulé 2014/2015, chiffre d'affaires soutenu notamment par les activités d'édition de jeu vidéo au sein du pôle Gaming et des activités Audio toujours en forte croissance (effet rattrapage sur les ventes Thomson), avec un redressement de sa marge opérationnelle courante (supérieure à 3 %).

4.

Facteurs de risque

La Société a procédé à une revue des risques qui pourraient avoir un effet défavorable significatif sur son activité, sa situation financière ou ses résultats (ou sur sa capacité à réaliser ses objectifs) et considère qu'il n'y a pas d'autres risques significatifs hormis ceux présentés ci-après.

La Société ne peut exclure, toutefois, que d'autres risques puissent se matérialiser à l'avenir et avoir un effet défavorable significatif sur la Société, son activité, sa situation financière, ses résultats ou son développement.

La Société n'identifie pas à ce jour de facteur de nature gouvernementale, économique, budgétaire, monétaire ou politique ayant influé sensiblement ou pouvant influencer sensiblement de manière directe ou indirecte, sur les opérations de la Société.

Facteurs de risques liés à l'activité

- Risques liés à la concentration de la clientèle du Groupe

Historiquement, la Société travaille en France avec l'ensemble des intervenants de la grande distribution, qui ne présentent pas à son sens un risque de solvabilité, tandis qu'elle sécurise ses transactions avec les boutiques indépendantes grâce au recours systématique au paiement par carte bancaire. BIGBEN INTERACTIVE ne souscrit donc pas d'assurance-crédit pour ses transactions sur le territoire métropolitain.

Elle a en revanche recours à l'assurance-crédit de type export souscrite auprès de la Coface pour ses ventes dans les Dom Tom et en dehors de la France métropolitaine. Dans ses autres pays d'implantation (Allemagne et Benelux), le Groupe souscrit une assurance-crédit sur pratiquement tous ses clients.

Le tableau ci-après présente les 10 premiers clients du Groupe et leur poids au titre des deux derniers exercices. Ce tableau montre l'absence de dépendance majeure à un client donné et la capacité du Groupe à gagner de nouveaux clients significatifs. La perte toutefois de l'un de ces clients aurait un impact sur le niveau de chiffre d'affaires du Groupe ainsi que sur ses parts de marché.

Concentration de la clientèle de BIGBEN INTERACTIVE au titre des deux derniers exercices :

Clients	CA 20 13/ 20 14 (en M€)	%	% cumulé	Clients	CA 20 14/ 20 15 (en M€)	%	% cumulé
Client 2	14,5	8,1%	8,1%	Client 1	14,8	8,0%	8,0%
Client 3	13,7	7,7%	15,8%	Client 2	13,4	7,2%	15,3%
Client 1	13,2	7,4%	23,2%	Client 3	12,3	6,7%	21,9%
Client 5	8,8	4,9%	28,1%	Client 4	9,7	5,2%	27,1%
Client 4	8,7	4,9%	33,0%	Client 5	8,3	4,5%	31,6%
Client 6	7,9	4,4%	37,4%	Client 6	7,3	3,9%	35,5%
Client 9	5,4	3,1%	40,4%	Client 7	7,0	3,8%	39,3%
Client 7	5,1	2,9%	43,3%	Client 8	6,9	3,7%	43,0%
	5,0	2,8%	46,1%	Client 9	6,5	3,5%	46,6%
Client 8	4,9	2,7%	48,9%	Client 10	4,6	2,5%	49,1%
Total du CA	178,3			Total du CA	184,9		

- Dépendance à l'égard des calendriers de sorties des consoles de jeu vidéo ou des téléphones portables

Dans le cadre de ses activités actuelles, BIGBEN INTERACTIVE intervient sur plusieurs marchés de technologie dont les structures individuelles induisent des degrés de dépendance fort différents :

- Sur le marché du Gaming où le Groupe intervient en tant que distributeur de produits mais surtout en tant qu'éditeur de jeux et concepteur d'accessoires, l'activité reste dépendante des calendriers et de la réussite des sorties des consoles de jeu de manière générale. Ainsi, tout retard ou toute déception après le lancement par un intervenant comme Nintendo, Sony ou Microsoft d'une nouvelle plateforme de jeu, et pour laquelle le Groupe aurait investi de manière significative en termes de produits accompagnant cette sortie, serait de nature à avoir un impact significatif sur le niveau d'activité, la situation financière, les résultats et les perspectives de BIGBEN INTERACTIVE.

- Sur le marché du Mobile, le métier d'accessoiriste exercé par le Groupe dépend de la sortie des téléphones et des tablettes de fabricants tels que Apple, Nokia, Sony Ericsson, Motorola ou encore Samsung. L'activité dans le domaine de la téléphonie est néanmoins beau-



coup plus diffuse, puisque répartie selon un grand nombre de modèles de produits, contre seulement 5 ou 6 consoles de jeu (de salon et portables) actives sur le marché du Gaming. Toutefois, comme le Groupe a pu le constater au cours des derniers exercices, l'appétit des consommateurs pour ses produits reste bien évidemment dépendant de la base installée de supports (téléphones, tablettes) sur le marché et de l'évolution de cette base installée en fonction du lancement et du succès des nouveaux produits commercialisés auprès du public.

- Enfin, le marché des produits Audio ne connaît pas ce type de dépendance vis-à-vis de fabricants. L'accès différé à une nouvelle technologie développée par un consortium regroupant constructeurs et opérateurs (comme pour le standard MP3) pourrait néanmoins avoir un impact sur l'adaptation des produits aux nouvelles demandes du marché considéré. Il s'agit ici plus de la capacité de chaque acteur à réagir aux évolutions du marché que d'une dépendance pure.

Ainsi, BIGBEN INTERACTIVE a su diluer le risque historique de dépendance qui pesait sur ses seules activités Gaming, en devenant un acteur global de la convergence numérique intervenant sur 3 marchés : Gaming, Mobile et Audio. Sa base d'activités très élargie dans des univers complémentaires lui permet aujourd'hui d'intervenir sur des environnements soutenus par des fabricants de produits électroniques beaucoup plus nombreux.

- Risques liés aux éventuels décalages dans la commercialisation des produits majeurs développés par le Groupe

Dans le cadre des programmes de développement de nouveaux produits (soit sur la base de ses équipes internes ou sur la base d'un recours à des sous-traitants), la Société peut connaître certains retards dans la conduite de ses projets. Tout décalage par rapport au pipe de sortie de produits implique inévitablement un manque à gagner en termes de contribution au chiffre d'affaires de BIGBEN INTERACTIVE.

Cela fut notamment le cas au cours de l'exercice 2012/2013 pour le développement du jeu Handball Challenge, produit initialement développé par un prestataire ayant connu des difficultés financières. BIGBEN INTERACTIVE a dû ainsi trouver un autre développeur externe pour finaliser la mise au point du jeu, ajustement ayant décalé la mise à disposition du marché du jeu en question.

De la même manière, la finalisation de la mise au point du produit Game Tab-One ayant été plus longue qu'initialement prévue, sa contribution au chiffre d'affaires 2013/2014 a été modeste.

- Saisonnalité de l'activité durant l'exercice

Historiquement, l'activité de la Société était marquée par une forte saisonnalité, la période de fin d'année calendaire restant une période très importante en termes d'activité (fêtes de Noël). L'un des objectifs du rapprochement de BIGBEN INTERACTIVE et de ModeLabs Group consistait à réduire la saisonnalité de l'activité au cours de l'année.

Ainsi, alors qu'historiquement le 3ème trimestre (octobre à décembre) représentait près de 45 % du chiffre d'affaires annuel de BIGBEN INTERACTIVE avant acquisition de ModeLabs Group, cette proportion avait été réduite à 36,7 % au cours de l'exercice 2012/2013.

Au titre des deux derniers exercices 2013/2014 et 2014/2015, la part du chiffre d'affaires du Groupe réalisée lors du 3ème trimestre est toutefois remontée, à respectivement 40,2 % et 40,0 %. Inévitablement, la Société entend poursuivre ses efforts pour lisser de manière plus homogène son activité au cours de l'exercice.

- Risques liés aux stocks et à leur gestion

La Société effectue un suivi très régulier des ventes de ses produits afin de calibrer ses commandes et de ne disposer que du stock suffisant pour satisfaire les besoins de sa clientèle dans le trimestre à venir. Le Groupe a transféré en septembre 2011 sa logistique sur la 1ère tranche (18 000 m²) du nouveau site de Lauwin-Planque, auquel s'est ajouté en 2013/2014 une 2ème tranche 9 000 m². Grâce aux investissements opérationnels et techniques réalisés, à cette organisation centralisée et à l'expérience de ses équipes, la Société se juge à même de suivre l'évolution à la hausse de l'activité tout en répondant aux contraintes de ses clients distributeurs.

Aux risques liés à la gestion opérationnelle des stocks, il convient d'ajouter le risque d'obsolescence des produits en stocks, risque provenant du décalage qui peut survenir entre les approvisionnements de produits lancés auprès des fournisseurs et l'insuffisance éventuelle des commandes de ses clients. La durée de vie, parfois de quelques mois, d'un produit contraint la Société à un suivi vigilant de ses stocks, dès le lancement des produits.

De ce fait, la Société s'efforce d'optimiser sa gestion des stocks, en fonction des contraintes liées à la saisonnalité de son activité et aux délais liés au sourcing des produits. Cette politique expose la Société aux risques de défaut d'exécution de ses fournisseurs, de rupture de stocks ou de défaut des transporteurs, ainsi qu'à certains risques de force majeure. La perte, la rupture de stocks ou la réception tardive de stocks pourraient avoir un effet défavorable significatif sur la réputation, l'activité, les résultats et la situation financière de la Société. Il convient toutefois de noter par ailleurs que certains stocks n'ont pas forcément trouvé leurs marchés dédiés. Les stocks en question ont ainsi vocation à être progressivement dépréciés selon les taux de dépréciation déterminés par le Groupe.

- Concurrence

BIGBEN INTERACTIVE évolue sur le terrain de multiples acteurs internationaux, européens ou nord-américains. La Société considère néanmoins pouvoir défendre ses parts de marché actuelles et en conquérir de nouvelles du fait d'une diversification unique dans le secteur avec :

- Un leadership sur les trois principaux marchés du jeu vidéo en Europe continentale (France, Allemagne et Benelux) et une présence accrue sur le reste de la Zone PAL (Europe, Australie, etc),
- Un leadership en France et au Benelux pour les produits Audio, une présence croissante dans le monde germanophone et en Italie,
- Un leadership en France pour les Accessoires de téléphonie et des avancées prometteuses à l'export,
- La recherche d'un référencement toujours plus large auprès de la grande distribution, en direct dans ses pays d'implantation ou par l'intermédiaire de distributeurs locaux (accessoires),
- Une veille marketing permanente par le biais des contacts consommateurs lors de salons et manifestations dédiés aux loisirs interactifs (accessoires de jeu vidéo et pour mobiles), etc ;
- L'exploitation de la convergence numérique pour mettre en commun clients et produits des activités d'édition/ fabrication de produits électroniques.

Risques financiers

- Risques de liquidité (note 32 en annexes comptes consolidés)

Les filiales sont essentiellement financées par des concours court terme et le recours à l'affacturage. A l'exception de BIGBEN INTERACTIVE GmbH, elles ne bénéficient pas de la garantie donnée par la Société en tant que maison-mère, aux établissements qui leur accordent des financements.

Nonobstant les mérites et les surfaces financières de ces filiales, la



pérennité de leur refinancement local (hors affacturage) dépend néanmoins de la perception du standing financier de leur maison-mère que peuvent avoir leurs bailleurs de fonds.

Au 31 mars 2015, les emprunts levés par BIGBEN INTERACTIVE et ses filiales couverts par des clauses d'exigibilité totalisent 16,3 M€ :

- 16,0 M€ au titre du crédit d'acquisition pour l'opération ModelLabs, avec les covenants suivants (au niveau des comptes consolidés) :

Covenant	Valeur cible	Statut
Ratio de Levier net (<i>Endettement net / EBITDA</i>)	≤ 1,80	Non respecté
Ratio de Levier brut (<i>Endettement brut / EBITDA</i>)	≤ 2,00	Non respecté
Ratio Endettement net (<i>Cashflow net/ Service de la dette</i>)	> 1,00	Non respecté
Ratio de Structure (<i>Endettement net/ Fonds propres</i>)	< 1,00	Respecté

- 0,3 M€ pour le financement de l'installation photovoltaïque, avec le covenant suivant (au niveau des comptes consolidés) :

Covenant	Valeur cible	Statut
Ratio de Levier brut	≤ 2,00	Non respecté

Les covenants financiers correspondant au financement d'acquisition de ModelLabs Group ainsi qu'au financement du projet photovoltaïques n'étaient pas respectés au 31 mars 2015, tout comme lors des exercices précédents. Cette année, toutefois, aucun waiver n'a été mis en oeuvre avant la clôture de l'exercice, des négociations avec les banques du Groupe restant en cours afin de rééchelonner ces financements. Dans ce contexte, l'intégralité de la dette résiduelle portant sur l'opération ModelLabs Group, soit 16,0 M€, a été reclassée en passifs courants au 31 mars 2015.

Les négociations engagées avec les banques ont permis la signature d'un protocole d'accord, signature ayant eu lieu en mai 2015. Ainsi, le rééchelonnement de la dette d'acquisition ModelLabs souscrite en 2011 pour un montant à l'origine de 40,0 M€, avec un capital restant dû de 16,0 M€ au 31 mars 2015, implique désormais :

- Pour l'exercice 2015/2016, l'échéance de 8,0 M€ dont le paiement était prévu initialement le 31 juillet 2015 est remplacée par le paiement de 6 mensualités du 15 septembre 2015 au 15 mars 2016 pour un total de 4,1 M€.

- L'exercice 2016/2017 verra quant à lui le paiement de 6 mensualités du 15 septembre 2016 au 15 mars 2017 pour un total de 5,2 M€, le règlement du solde de la dette s'effectuant in fine par un paiement de 6,8 M€ le 31 mars 2017.

Sur la base de ce rééchelonnement, la Société estime être en mesure de faire face à ses échéances à venir.

- Risques de taux (note 39 en annexes comptes consolidés)

Dans le cadre du financement de son exploitation, le Groupe a toujours utilisé des financements à taux variable (Euribor), qu'il s'agisse de concours bancaires de type New Money aujourd'hui remboursés, de la dette rééchelonnée ou du crédit bancaire pour l'acquisition de ModelLabs Group. Le Groupe a utilisé pour la 1ère fois en 2011/2012 des instruments de couvertures de type swap afin de fixer une partie de

son endettement en termes de taux d'intérêt. Une élévation de 1 % du taux de référence (Euribor 3 mois) engendrerait un surcroît d'intérêts de 208 k€ sur la période 2015 à 2017.

Une couverture de taux a été mise en place par la société-mère BIGBEN INTERACTIVE SA sur l'emprunt de 40 M€ relatif à l'acquisition de ModelLabs Group, post obtention des waivers, selon un échéancier cohérent par rapport à la maturité des financements du Groupe.

Afin d'optimiser la couverture en fonction des opportunités de marché, les montants couverts sont divisés en tranches distinctes faisant l'objet de swaps à des taux différents.

Période	Montant couvert (k€)	Nb tranches	Taux tranche 1	Taux tranche 2	Taux tranche 3	Taux tranche 4
Juillet 2014 à Juillet 2015	16 000	1			0,95	
Juillet 2015 à Juillet 2016	8 000	1			0,95	

La valeur « mark to market » des couvertures de taux non utilisées est de - 151 K€ au 31 mars 2015 et a été comptabilisée en charges financières dans la rubrique « Intérêts sur financement moyen terme »

- Risques de change (notes 37 - 38 en annexes des comptes consolidés)

La part du chiffre d'affaires facturé en monnaie autre que l'Euro (essentiellement en USD et en GBP pour le Royaume-Uni) représente moins de 5,0 % de l'ensemble. En revanche, plus de la moitié des achats du Groupe sont libellés en USD.

Le risque de change est concentré sur la société faitière BIGBEN INTERACTIVE du fait de la centralisation des approvisionnements qu'elle effectue pour les filiales européennes.

Dans le cadre de sa gestion du risque de change, le Groupe a souscrit des instruments financiers dérivés complexes de type "FX TARN". Au cours du dernier exercice clos le 31 mars 2015, la Société a dû constater des pertes de change très significatives pour 11,7 M€, dont 7,4 M€ liées à ces instruments financiers dérivés.

La très forte volatilité de la parité Euro - USD au cours de l'exercice en est la cause, et ce à des périodes particulièrement critiques pour le Groupe. Pour rappel, la parité Euro-USD est passée de plus de 1,375 à fin mars 2014 à moins de 1,075 à fin mars 2015, soit une baisse de l'Euro de plus de 20 %.

L'endettement du Groupe est lui exclusivement en Euro.

- Risques sur actions

Le Groupe possède un portefeuille titres exclusivement composés d'actions propres classées en valeurs mobilières dans les comptes sociaux et en minoration des capitaux propres dans les comptes consolidés. Le cas échéant, le résultat social peut être affecté par la baisse du titre si la valeur du titre à la clôture est inférieure à la valeur d'inscription à l'actif, mais aucune incidence ne serait à noter sur les comptes consolidés.

La Société BIGBEN INTERACTIVE a transféré au gestionnaire de son contrat de liquidité l'intégralité des 37.138 actions détenues en propre pour matérialiser son apport lors de la mise en place dudit contrat. Ce contrat comprenait 47.741 actions au 31 mars 2015 contre 23.000 actions au 31 mars 2014.



- Risques liés aux engagements reçus et aux engagements donnés

La Société avait au cours de la décennie précédente pris essentiellement des engagements en faveur de ses prêteurs sous la forme de nantissements d'actions de filiales, d'hypothèques sur des actifs immobiliers faisant l'objet de financements hypothécaires, de cession Dailly de la créance de carry back. Compte tenu de l'évolution de la situation financière de la Société par rapport à fin 2006 et du remboursement de ses dettes historiques, l'essentiel de ces engagements ont pris fin au fil de l'eau lors de ces derniers exercices.

Engagements donnés :

Au 31 mars 2014, il est précisé que la Société est caution au profit de Sisvel pour un montant de 139 K€ dans le cadre des redevances pour certains de ses produits Audio.

Par ailleurs, compte tenu de son activité, la Société engage des négociations avec ses fournisseurs plusieurs mois avant le lancement des produits qui seront commercialisés.

Engagements reçus :

Néant.

Risques juridiques, réglementaires et fiscaux - Litiges

Même si la Société peut être impliquée dans certains litiges, comme toute société, il est précisé qu'il n'existe pas, à ce jour et au titre des douze derniers mois, de procédure gouvernementale, judiciaire ou d'arbitrage (y compris toute procédure dont l'émetteur a connaissance, qui est en suspens ou dont il est menacé) qui pourrait avoir ou a eu récemment des effets significatifs sur la situation financière ou la rentabilité de l'émetteur et/ou du groupe.

- Risques liés à la propriété intellectuelle et industrielle

La Société maîtrise sa recherche et développement ainsi qu'une partie de sa production. En effet, son bureau d'études basé à Hong Kong est proche des sites de fabrication et assure ainsi un suivi attentif du risque technologique. Etant donnée l'évolution de la nature de ses activités, évoluant d'un statut de distributeur à un statut de développeur, relevant beaucoup plus de problématiques de propriété intellectuelle, BIGBEN INTERACTIVE dépose depuis plusieurs années de nombreux brevets afin de protéger ses produits.

Dans le domaine de la propriété industrielle, les logos, les marques du Groupe sont déposés en France et pour partie en Europe et / ou dans le monde entier. La Société a étendu la protection de sa marque phare Bigben Interactive à l'Internet, en procédant à l'enregistrement de noms de domaine correspondants. La surveillance des marques de la Société a été confiée à un cabinet spécialisé en propriété industrielle.

En 2006, la Société a conclu une licence importante avec Nintendo dans le cadre de la sortie de la console de salon Nintendo Wii, licence couvrant également le développement d'accessoires licenciés et adaptés à la console Nintendo DS. D'autres contrats de licences peuvent être également conclus de manière ponctuelle pour l'acquisition des droits d'exploitation de matrices de jeux vidéo dans le cadre de l'activité d'Édition.

Enfin, il est précisé que BIGBEN INTERACTIVE peut conclure des accords de Distribution Exclusive avec certains éditeurs de jeux, comme Square Enix (Final Fantasy), ou Milestone (MotoGP), afin de distribuer les jeux développés par ce type d'acteurs. Dans ce contexte, une partie de l'activité du Groupe reste dépendante des calendriers de sorties des jeux mis sur le marché par ces acteurs.

Plus récemment, le Groupe a développé une partie de ses activités sur les accessoires de téléphonie également au travers de licences de marques (Kenzo, Jean Paul Gaultier, Ora Ito, etc...) mais également sur certains produits Audio avec les licences Coca-Cola et Thomson.

La dépendance de la Société à l'activité résultant de l'exploitation de licences (que cela soit pour des accessoires de jeu vidéo ou de téléphonie ou plus largement de jeux vidéo) reste relative et diffuse, BIGBEN INTERACTIVE considérant être toujours assez indépendant dans les développements et la commercialisation de produits pour la très large majorité de son chiffre d'affaires, et ce même s'il convient de signaler notamment l'importance du succès des gammes de produits Thomson (près de 6,6 M€ de chiffre d'affaires sur la période 2014/2015).

A noter que, compte tenu des avis et des conseils de la Société et de l'état des procédures en cours, la Direction reste confiante dans sa capacité à résoudre un litige de propriété industrielle, et ce sans perte financière. Néanmoins, une condamnation de 530 K€ pour concurrence déloyale ayant été prononcée à l'encontre de la Société, une provision de ce montant a été constituée au 31 mars 2015 (note 14 en annexes comptes consolidés).

- Risques fiscaux

L'entité BIGBEN CONNECTED fait actuellement l'objet d'un contrôle de la part de l'administration fiscale sur les exercices allant du 1er janvier 2011 au 31 mars 2013. Une proposition de rectification pour l'exercice 2011 a été reçue le 30 décembre 2014. BIGBEN CONNECTED a répondu à l'administration le 26 février 2015 et conteste les redressements proposés.

Sur la base des avis des conseils de la société, la direction est confiante dans sa capacité à résoudre ce litige fiscal sans perte financière pour le Groupe.

Aucune provision n'a été comptabilisée au 31 mars 2015 (à l'exception de certains points acceptés par la société et qui ont fait l'objet d'une provision pour risque à la clôture pour 137 K€).

- Assurances et couverture des risques

Le Groupe dispose d'assurances pour l'essentiel des risques généraux inhérents à l'exercice de son activité. Il a notamment une assurance « tous risques » en dommages y compris les pertes d'exploitation, une assurance responsabilité civile de l'entreprise couvrant les dommages corporels, matériels et immatériels confondus, et une assurance du parc automobile. Les risques susceptibles d'être encourus ont été objectivement appréciés et bénéficient d'une couverture appropriée, y compris dernièrement une couverture des risques spécifiques Responsabilité Civile Pollution.

Le Groupe, d'une manière générale, ne souscrit pas d'assurance marchandises transportées sauf pour des expéditions de marchandises à valeur unitaire élevée, y compris l'intégralité des produits de téléphonie. Il sélectionne en revanche ses prestataires avec la plus grande rigueur afin de limiter ses risques.

En matière de responsabilité civile des mandataires sociaux, la police souscrite par BIGBEN INTERACTIVE couvre aujourd'hui l'ensemble de ses filiales, françaises et étrangères.

La typologie des principaux clients réguliers du Groupe, à savoir les acteurs de la grande distribution européenne et les grands opérateurs Télécoms français dont la solvabilité est avérée, limite le risque de crédit pour le Groupe. Les autres clients, y compris l'intégralité des clients à l'Export, font l'objet d'une assurance-crédit lorsque le Groupe

est exposé.

Le Groupe estime que la nature des risques couverts par ces assurances est conforme à la pratique retenue dans son secteur d'activité, et qu'aucun risque significatif n'est, à la connaissance de la Société, exclu de sa politique de couverture en la matière.

Risques liés à la gouvernance de la Société

- Risques liés à l'influence exercée sur la Société par un nombre limité d'actionnaires

A fin mars 2015, Monsieur Alain FALC disposait de 15,6 % du capital de la Société, le Groupe BOLLORE environ 22,1 % et MI 29 environ 9,6 %. Même s'il est indiqué au sein du présent document de référence qu'aucun actionnaire ne contrôle la Société, il convient de rappeler que ces actionnaires de la Société, à savoir les deux plus significatifs en matière de détention - hors dirigeant (MI 29 et Groupe BOLLORE) et l'actionnaire clef dans la gestion opérationnelle (Alain FALC - Président Directeur Général) peuvent tous trois avoir une influence sensible sur l'avenir du Groupe.

- Conséquences sociales de l'activité

Le Groupe poursuit une politique sociale résolue dans le cadre des législations nationales encadrant ses filiales. Il s'interdit notamment de recourir au travail dissimulé et plus généralement s'engage à respecter l'ensemble de ses obligations définies dans le Code français du travail.

Il s'engage à respecter la Convention des Nations Unies sur les droits de l'enfant et les conventions de l'Organisation Internationale du Travail et notamment à ne pas recourir à de la main d'œuvre infantile ou forcée et est attentif à ce que ses sous-traitants en Asie du Sud Est respectent eux-mêmes ces obligations.

- Conséquences environnementales de l'activité

Le Groupe est conscient des difficultés liées à l'augmentation des déchets ménagers et fait la promotion d'emballages en matériaux recyclables (carton) autant que cela est commercialement possible.

La Société et ses filiales ont adhéré à des organismes permettant la collecte et le recyclage des déchets d'origine électronique selon les dispositions de la directive DEEE et veillent à ce que leurs fournisseurs appliquent les normes ROHS pour les produits livrés au Groupe.

De même, le Groupe a mis en place une structure de suivi et contrôle du respect des normes et réglementations applicables à son activité, qu'il s'agisse de normes chimiques, électriques ou mécaniques.

Aucun autre facteur de nature gouvernementale, économique, budgétaire, monétaire ou politique n'a eu ou n'est susceptible d'influencer sensiblement, de manière directe ou indirecte, sur les opérations de BIGBEN INTERACTIVE.

La Société a procédé à une revue de ses risques et considère qu'il n'y a pas d'autres risques significatifs autres que ceux présentés ci-avant.

5.

Organisation du groupe et des filiales

Evolution récente de l'organigramme juridique du Groupe

- Cession de 46 % de la filiale ModeLabs Mobiles

Pour rappel, fin mars 2014, le Groupe a concrétisé la cession effective de 51 % du capital de l'activité de distribution de terminaux mobiles logée au sein de l'entité ModeLabs Mobiles.

Cette opération avait été décidée en novembre 2012 et s'inscrivait dans le cadre d'un recentrage du Groupe sur ses activités stratégiques. Elle présentait les modalités suivantes :

- Filialisation de l'activité de distribution de mobiles au sein d'une entité dédiée, ModeLabs Mobiles,

- Cession de 5 % du capital de cette nouvelle filiale à son management pour 1,5 M€ en novembre 2012,

- Option consentie au management jusqu'en octobre 2015 pour racheter auprès de BIGBEN INTERACTIVE 46 % du capital supplémentaire de la filiale.

Le management de l'activité de distribution de terminaux mobiles a décidé de procéder à l'acquisition des 46 % du capital de la filiale ModeLabs Mobiles en activant l'option (call).

Le Groupe, qui conserve 49 % du capital de la filiale, a ainsi perçu en début d'exercice 10,2 M€ dans le cadre de l'exercice de cette option portant sur 46 % du capital de cette entité (avril 2014).

- Création d'une filiale en Italie

Au cours de l'exercice 2014/2015, le Groupe a créé une nouvelle filiale, BIGBEN INTERACTIVE ITALIA SRL, entité filiale à 100 % de BIGBEN INTERACTIVE SA, et ce afin de développer ses activités en Italie, spécifiquement sur les métiers de l'Accessoire et de l'Audio.

L'activité opérationnelle a pu débuter en septembre 2014 et a représenté une contribution de l'ordre de 2,2 M€ de chiffre d'affaires au titre de l'exercice 2014/2015.

Organigramme juridique du Groupe

- BIGBEN INTERACTIVE SA

BIGBEN INTERACTIVE est la société-mère du Groupe assurant :

- l'édition et l'achat des accessoires Gaming sous la marque BIGBEN INTERACTIVE ainsi que des produits Audio pour toutes les unités d'Europe Continentale,

- l'édition de logiciels de jeu vidéo ainsi que la négociation des accords de distribution internationaux,

- les ventes à l'export en dehors des zones de chalandises gérées par ses filiales étrangères,

- la centralisation de la logistique des produits Gaming et Audio ainsi que celle des produits Mobile depuis 2014, pour l'ensemble des unités d'Europe continentale (France, Allemagne et Benelux, auxquelles se sont ajoutées Espagne et Italie respectivement en 2013 et 2014),



- l'adossé financier du groupe (garantie vis-à-vis de l'environnement bancaire des filiales étrangères si nécessaire).

- GAMES.FR

L'entité GAMES.FR était à l'origine une chaîne de magasins spécialisés dans le jeu vidéo, implantés dans de grandes agglomérations françaises (centres villes et centres commerciaux). Pour cette filiale, après la fermeture à l'issue de la précédente décennie de l'ensemble de son réseau de points de vente physiques souffrant d'une absence de taille critique, l'avenir est passé par le développement d'une activité de vente en ligne (games.fr).

Cette nouvelle activité qui s'était montrée particulièrement prometteuse, enregistrant ainsi un chiffre d'affaires de 5,5 M€ lors de l'exercice 2012/2013, a vécu un certain repli au cours des derniers exercices 2013/2014 et 2014/2015, avec des ventes respectivement de 5,2 M€ et 4,2 M€, tout en restant bénéficiaire.

Il convient de préciser que ce chiffre d'affaires concerne uniquement la vente en ligne de produits physiques, et non l'activité dite de téléchargement (activité elle portée par l'entité BIGBEN INTERACTIVE SA) et s'élevant à 1,6 M€ au titre de l'exercice 2014/2015.

- BIGBEN INTERACTIVE BELGIUM SA

Acquise en 1999, anciennement ATOLL SOFT, BIGBEN INTERACTIVE BELGIUM est une société de distribution de produits Gaming (jeu vidéo et accessoires), soit en direct en Belgique et au Luxembourg, soit au travers sa filiale BIGBEN INTERACTIVE NEDERLAND aux Pays-Bas. Après avoir représenté en distribution exclusive les plus grands éditeurs de jeu vidéo de son territoire, elle commercialise les produits édités en propre par le Groupe. De la même manière, cette filiale commercialise depuis 2009/2010 des produits Audio sur son territoire et a amorcé la vente de produits de téléphonie au cours de l'exercice 2011/2012.

- BIGBEN INTERACTIVE NEDERLAND BV

Cette société, anciennement ATOLL SOFT NEDERLAND, acquise en 1999, est filiale de la société BIGBEN INTERACTIVE BELGIUM pour la commercialisation de produits sur le territoire des Pays Bas.

- BIGBEN INTERACTIVE GmbH

Créée en 2000, BIGBEN INTERACTIVE GmbH assure la distribution d'accessoires Gaming en Allemagne, Autriche et Suisse alémanique. Tout comme pour les filiales BIGBEN INTERACTIVE BELGIUM et BIGBEN INTERACTIVE NEDERLAND, l'activité de BIGBEN INTERACTIVE GmbH a été entendue aux jeux édités en propre par le Groupe et aux produits Audio au cours de l'exercice 2009/2010.

- BIGBEN INTERACTIVE HK Ltd

Elle aussi créée en 2000, la société BIGBEN INTERACTIVE HK Ltd assure la conception des accessoires de jeu vidéo sous la marque BIGBEN INTERACTIVE. Elle assure également le sourcing des composants et la gestion industrielle des fabrications sur ces produits et a vocation à centraliser l'ensemble des achats du Groupe en accessoires de jeu vidéo et de téléphonie, ainsi que sur les produits Audio.

- BIGBEN INTERACTIVE SPAIN SL

Cette entité créée au cours de l'exercice 2013/2014 a vocation à soutenir les activités commerciales du Groupe en Espagne, spécialement sur les activités

Accessoires et Audio.

- BIGBEN INTERACTIVE USA

Constituée dans le cadre d'un Joint-Venture lors de l'exercice 2013/2014, cette structure détenue à 50 % par le Groupe a vocation à représenter d'un point de vue commercial BIGBEN INTERACTIVE aux Etats-Unis et à développer les ventes du Groupe sur ce nouveau territoire.

- BIGBEN INTERACTIVE ITALIA SRL

Cette entité créée au cours de l'exercice 2014/2015 a vocation à soutenir les activités commerciales du Groupe en Italie, spécialement sur les activités Accessoires et Audio.

- ModeLabs Group SA

ModeLabs Group SA était, avant son rachat par BIGBEN INTERACTIVE, la société-mère du groupe ModeLabs, structure alors cotée sur NYSE Euronext Paris. Retirée de la cote en août 2012, elle poursuit aujourd'hui son rôle de holding en portant les participations des filiales significatives issues du sous-groupe ModeLabs, passé sous le contrôle de BIGBEN INTERACTIVE.

- BIGBEN CONNECTED SAS

Anciennement ModeLabs SA, cette entité avait historiquement pour activité la conception et la distribution d'accessoires de téléphonie ainsi que le négoce de téléphones mobiles. Dans le cadre des opérations visant à focaliser le Groupe sur les activités d'accessoires pour mobiles, l'activité de négoce de terminaux mobiles a été filialisée au sein de l'entité ModeLabs Mobiles SAS, filiale dont le contrôle a été cédé fin mars 2014.

L'activité de BIGBEN CONNECTED est aujourd'hui concentrée sur la conception et la commercialisation en France d'accessoires pour téléphones et tablettes, développés ou distribués par le Groupe.

- ModeLabs Mobiles SAS

Cette entité juridique créée au cours de l'exercice 2012/2013 regroupe les activités de distribution de terminaux mobiles pour compte de tiers, activité aujourd'hui cédée.

- ModeLabs Sourcing Ltd

ModeLabs Sourcing Ltd avait été constituée en 2010 pour l'achat d'accessoires de téléphonie et de terminaux mobiles. L'achat d'accessoires s'effectue aujourd'hui sous le contrôle de BIGBEN INTERACTIVE (HK) Ltd.

- World GSM

World GSM a pour objet social la vente en ligne de téléphones mobiles. Cette société, détenue à 100 % par ModeLabs Group SA depuis le 3 juin 2013, les actionnaires fondateurs ayant alors cédé leur participation résiduelle de 30 %, n'a aucune activité depuis cette date.



Autres filiales et participations

Au-delà des sociétés présentées dans le schéma ci-dessus, il convient d'indiquer que le Groupe disposait d'une participation de 25,9 % au capital de la société italienne NEWAVE ITALIA SRL, spécialisée sur les activités de distribution de produits numériques.

NEWAVE ITALIA SRL avait réalisé au titre de son dernier exercice 2014 un chiffre d'affaires d'environ 9,8 M€, en partie au travers de la distribution sur la péninsule de produits du Groupe BIGBEN INTERACTIVE.

La structure a été mise en liquidation le 16 mars 2015 à l'initiative de son dirigeant.

Par rappel, l'investissement effectué en mai 2011 par BIGBEN INTERACTIVE dans cette société avait été relativement limité, avec un montant d'investissement de 200 K€.

Organigramme juridique du Groupe

Est présenté ci-dessous l'organigramme juridique à jour du Groupe BIGBEN INTERACTIVE, organigramme tenant compte de la création d'une nouvelle entité (BIGBEN INTERACTIVE ITALIA SPA), en complément de la cession des 51 % détenus au capital de Modelabs Mobiles, entité considérée comme en cours de cession.

Organigramme juridique du Groupe BIGBEN INTERACTIVE :

Opérations spécifiques intragroupes intervenues durant la période

Conformément aux engagements de liquidité pris par BIGBEN INTERACTIVE en 2011 dans le cadre du rachat du groupe Modelabs, la Société a racheté l'intégralité des actions de cette filiale résultant de l'attribution effective d'actions gratuites, dès lors que ces actions devenaient disponibles. Ainsi, BIGBEN INTERACTIVE maintient sa position d'actionnaire à 100 % au capital de sa filiale Modelabs Group.

Dans le cadre des apports en comptes courants / flux de liquidité entre BIGBEN INTERACTIVE et ses filiales, différentes opérations ont été réalisées lors du dernier trimestre de l'exercice 2014/2015 :

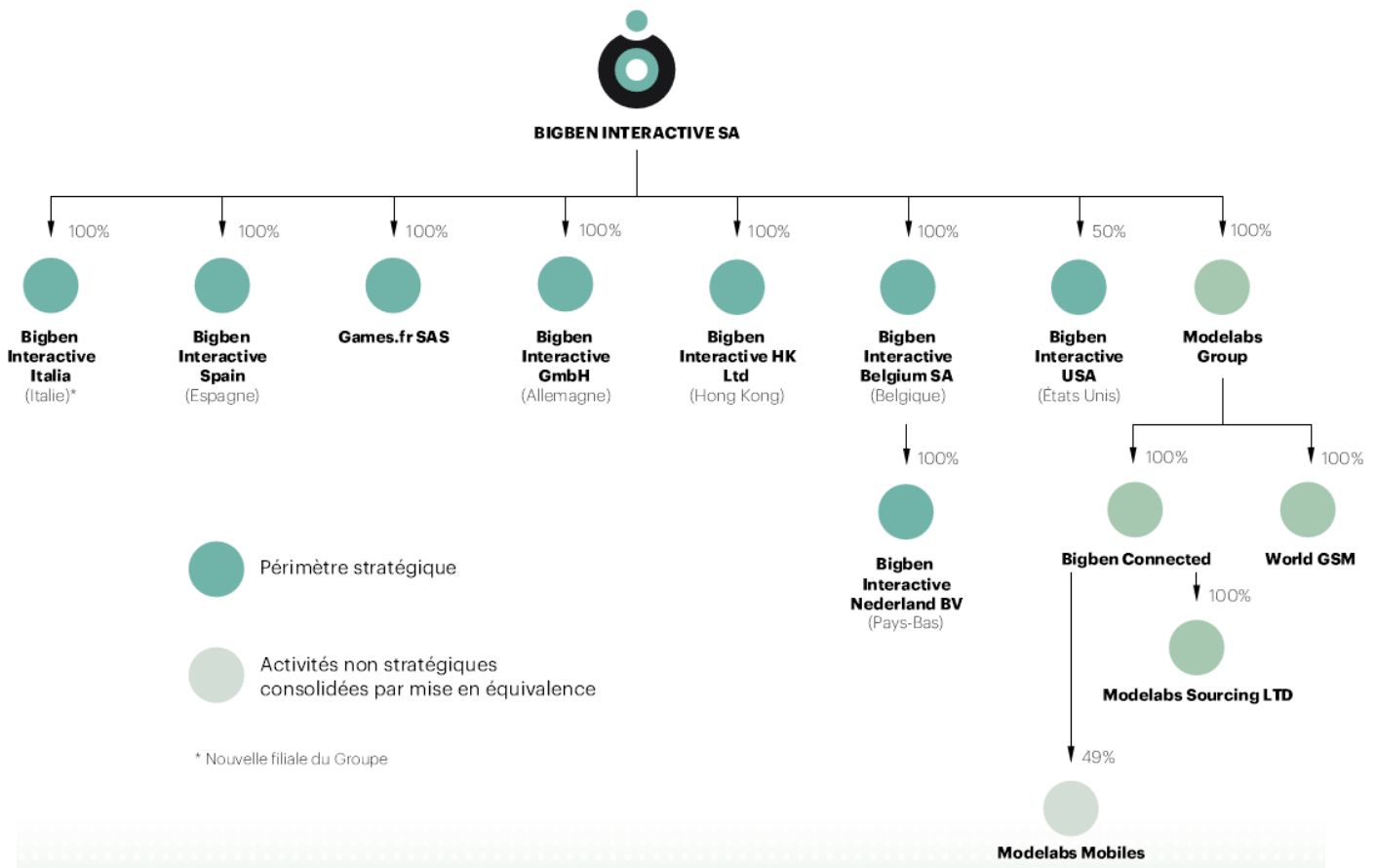
- Apurement du Report à Nouveau débiteur de Modelabs Group par prélèvement sur le compte Prime d'Emission, pour un montant de 57,8 M€,

- Versement par BIGBEN CONNECTED d'une partie de son Report à Nouveau créateur à Modelabs Group, pour un montant de 22 M€,

- Versement par Modelabs Group d'un acompte sur dividende à BIGBEN INTERACTIVE pour un montant de 43 M€,

- Achèvement de l'apurement des comptes courants par acte de délégation de créances entre BIGBEN INTERACTIVE, Modelabs Group et BIGBEN CONNECTED.

Enfin, postérieurement à la clôture, il est précisé qu'il a été convenu de rééchelonner la dette portée par l'entité BIGBEN INTERACTIVE GmbH due à BIGBEN INTERACTIVE et portant sur un montant de 1,6 M€, et ce sur 3 exercices (2016 à 2018).



6.

Politique d'investissements

Efforts en matière de R&D

Au cours des dernières années, la Société a vu ses budgets d'investissement poursuivre leur progression, accompagnant sa stratégie de développement de produits (Gaming, Audio et Mobile). Ainsi, aujourd'hui, les budgets globaux d'investissement représentent des montants compris entre 5 et 6 M€ par exercice.

Ces montants se répartissent en 3 postes principaux :

- les charges de personnels internes affectés à la recherche et au développement de nouveaux produits, ces charges correspondant en général à des montants compris entre 2,0 et 2,5 M€ par an. A noter qu'aucun frais de ce type n'a été activé, tout comme les frais de moules qui sont dorénavant incorporés directement au prix de revient des marchandises ;

- les charges de soustraction auprès de développeurs externes, et ce dans le cadre du développement de jeu (software) pour lesquels BIGBEN INTERACTIVE est Editeur, pour des montants de dépenses annuelles comprises entre 2,5 et 3,5 M€. Les coûts de développement des jeux en Edition sont eux activés pour une valeur nette de 4,3 M€ à fin mars 2015, contre 3,4 M€ à fin 2014 ; et enfin

- les charges liées à la protection juridique des développements réalisés par le Groupe, BIGBEN INTERACTIVE consentant également de plus en plus de frais opérationnels pour la protection de ses développements (dépôts de brevets, marques et modèles). Ces charges se sont élevées à 0,5 M€ au titre de l'exercice 2014/2015.

Autres investissements

Après des exercices 2011/2012 et 2012/2013 marqués par des investissements très importants (acquisition de ModeLabs Group et construction d'une base logistique sur la commune de Lauwin-Planque, construction qui s'est poursuivie lors de l'exercice 2013/2014 avec une extension de 9 000 m² pour un montant de 4,0 M€ financé par crédit bail), BIGBEN INTERACTIVE est revenu aujourd'hui à des niveaux d'investissement plus limités.

Ainsi, les investissements 2014/2015 de BIGBEN INTERACTIVE ont été focalisés sur l'acquisition de droits de licence (Christian Lacroix, Thomson, etc...). Le développement de produits innovants pour les métiers de l'accessoire Gaming et les produits Audio du Groupe ainsi que l'acquisition de droits à reproduire relatifs à l'Edition de logiciels de jeu vidéo (Rugby 15, WRC 5, etc...) ont également été poursuivis. Ces investissements sont menés dans la droite ligne de la stratégie de la Société conduisant à accroître le développement de produits propres, produits distribués soit sous la marque Bigben Interactive, soit via l'utilisation de licences de marques.

BIGBEN INTERACTIVE souhaite aujourd'hui focaliser ses investissements sur le développement de ses activités propres, à savoir l'univers des jeux édités au sein de l'activité Gaming, des produits Mobile et de l'Audio. BIGBEN INTERACTIVE ne prévoit en conséquence pas, pour le moment, de réaliser d'investissements significatifs pour les années à venir et pour lesquels les organes de direction de la Société auraient pris des engagements fermes, et ce même si le Groupe reste attentif à toute opportunité de croissance externe entrant dans cette orientation stratégique.

7.

Gouvernance et rémunérations

Informations générales relatives aux dirigeants et administrateurs

• Direction générale

La direction de la Société est organisée de la manière suivante : Monsieur Alain FALC assure la fonction de Directeur Général de la Société, celui-ci étant ainsi Président du Conseil d'administration et Directeur Général. Cette fonction a été définie par le Conseil d'administration du 27 septembre 2001 et confirmée par celui du 14 septembre 2006 qui a renouvelé le mandat de Monsieur Alain FALC.

• Membres du conseil d'administration

La composition du Conseil d'administration de la Société au cours du dernier exercice clos a été la suivante :

- Monsieur Alain FALC : Président du Conseil d'administration ;
- Monsieur Nicolas HOANG : Administrateur, démissionnaire ;
- Madame Jacqueline DE VRIEZE : Administrateur ;
- Monsieur Jean-Marie DE CHERADE : Administrateur ;
- Monsieur Sébastien BOLLORE : Administrateur ;
- Monsieur Richard MAMEZ : Administrateur ;
- Monsieur Jean Christophe THIERY : Administrateur.

Il est précisé qu'au cours du dernier exercice, Monsieur Nicolas HOANG, administrateur de la Société dont le mandat avait été renouvelé en juillet 2012, a présenté sa démission le 12 mai 2014. Aussi, le Conseil d'administration n'est depuis composé que de 6 membres.

Au cours des cinq dernières années, aucun dirigeant ni administrateur de la Société :

- n'a fait l'objet d'une condamnation pour fraude, d'une incrimination ou d'une sanction publique officielle prononcée contre lui par les autorités statutaires ou réglementaires ;

- n'a été impliqué dans une faillite, mise sous séquestre ou liquidation en tant que membre des organes d'administration, de direction ou de surveillance, associé commandité ou fondateur ;

- n'a été empêché d'agir en qualité de membre d'un organe d'administration, de direction ou de surveillance ou d'intervenir dans la gestion ou la conduite des affaires d'un émetteur.

Il n'existe aucun Directeur Général Adjoint ou Délégué non membre du Conseil d'administration nommé par celui-ci. Par ailleurs, il n'existe aucun lien familial entre les membres du Conseil d'administration.

Le tableau présenté en page suivante précise pour chaque membre du Conseil d'administration ses fonctions et mandats exercés dans le Groupe ou en dehors du Groupe.



Membres du Conseil d'administration au cours de l'exercice
2014/2015 :

Fonction	Date de nomination ou du dernier renouvellement	Date de fin de mandat *	Autres fonctions exercées dans la Société	Autres fonctions exercées en dehors de la Société (Groupe et hors Groupe)	
Alain FALC	Président Directeur Général	juillet-12	2018	-	<p>Mandats actuels :</p> Président Directeur Général de Modelabs Group Président SAS Bigben Connected Président SAS Games.fr Président SAS World GSM Gérant SCI Jafa Administrateur BBI BELGIUM SA (Benelux) Administrateur BBI HK Ltd (Hong Kong) Gérant AF Invest SPRL
					<p>Autres mandats exercés au cours des 5 dernières années :</p> Président SAS King Games Vidéo Administrateur de BBI UK Holdings Ltd Gérant SCI Falc
Nicolas HOANG **	Administrateur	juillet-12	2018	-	<p>Mandats actuels :</p> Gérant SARL Saint Gervais Gérant SARL CDB Finances Président SA SGCE Président SAS FA 29 Gérant SARL Penthièvre Directeur Général Délégué SA SAGF Directeur Général Délégué SA Cie MI29
					<p>Autres mandats exercés au cours des 5 dernières années :</p> Directeur général SAS Majorette Directeur Général SAS Schmid Laurent Finances
Jacqueline DE VRIEZE	Administrateur	juillet-09	2015	-	<p>Mandat actuel :</p> Directeur Général SAS Games.fr <p>Autre mandat exercé au cours des 5 dernières années :</p> Responsable SAS King Games Vidéo
Jean Marie DE CHERADE	Administrateur	juillet-09	2015	Membre du Comité d'Audit	<p>Mandats exercés au cours des 5 dernières années :</p> Gérant SARL RH Gérant SARL BD Strata Président SAS Wiltshire Invest 1 Gérant SC AMS
					<p>Mandats actuels :</p> Administrateur de Bolloré Participations Administrateur de Bolloré et Administrateur de Blue Solutions Administrateur de Financière V Président et Administrateur d'Omnium Bolloré Administrateur Soc Indust Fin Artois Membre Conseil Surveillance de Sofibol Représentant permanent de Plantations des Terres Rouges au Conseil de Compagnie du Cambodge
Sébastien BOLLORE	Administrateur	juillet-10	2016	-	<p>Mandats exercés au cours des 5 dernières années :</p> Représentant permanent de Financière de l'Odet au Conseil de la Compagnie des Glénans Membre du Directoire de Compagnie du Cambodge Directeur du Développement de Groupe Bolloré
Richard MAMEZ	Administrateur	juillet-10	2016	Membre du Comité d'Audit	<p>Mandats actuels :</p> Président SAS Groupe Berger
					<p>Autres mandats exercés au cours des 5 dernières années :</p> Président de Majorette Gérant unique Opus Musique
Jean Christophe THIERY	Administrateur	juillet-12	2018	-	<p>Mandats actuels :</p> Président Bolloré Média Digital Président Matin Plus Président de Rivaud Loisirs Communication Président et Directeur Général de Bolloré Telecom Représentant permanent de Bolloré au Conseil de CSTO Président de Compagnie de Treboul Représentant permanent de CSTO au Conseil de CSA Représentant permanent de CSTO au Conseil de CSI Représentant permanent de Soc Indust Fin Artois au Conseil de Rivaud Innovation

* : AGO devant se prononcer sur les comptes clos au ...

** : démissionnaire en date du 12 mai 2014



- Alain FALC : Président du conseil d'administration

Ingénieur en électronique (ISEN 1981).

Monsieur Alain FALC crée BIGBEN INTERACTIVE en 1981 à la fin de ses études et acquiert rapidement un savoir-faire industriel et commercial dans le domaine de la montre et des produits électroniques promotionnels.

En 1993, il décide d'investir le secteur naissant des jeux vidéo pour y décliner son savoir-faire. Devenu leader de la conception-fabrication d'accessoires pour consoles de jeux vidéo en France en 1999, il fait introduire la Société en bourse.

- Nicolas HOANG : Administrateur

IEP Paris (2001), master en droit de l'Université Paris 2 Panthéon Assas.

Après avoir été analyste à la Deutsche Bank AG London (titrisations immobilières et créances non performantes), Monsieur Nicolas HOANG rejoint le groupe MI 29 où il prend en charge différentes structures de gestion foncière et d'investissement immobilier avant d'intervenir sur les investissements dans les sociétés en retournement.

- Jacqueline DE VRIEZE : Administrateur

Autodidacte.

Après une première expérience dans le domaine des soins de la personne (salon de coiffure et institut d'esthéticiennes) de 1976 à 1987, elle crée une entreprise de gymnastique douce et de soins esthétiques dans un centre de remise en forme.

En 1989, elle rejoint la société de magasins de vente au détail de jeux et gadgets ESPACE 3 GAMES, société devenue aujourd'hui GAMES.FR, comme responsable de magasins avant d'en devenir la directrice en 1995.

- Jean Marie DE CHERADE : Administrateur

Ingénieur agronome, maîtrise ès sciences naturelles, DEA de marketing, gestion et administration des entreprises.

Après avoir été assistant à la chaire de marketing agroalimentaire au CESA (centre d'enseignement supérieur des affaires du groupe HEC-ISA), Monsieur Jean-Marie DE CHERADE devient consultant à la BANQUE MONDIALE avec la conduite de projets pour la zone de l'Afrique de l'Ouest.

Il rejoint ensuite le monde de l'entreprise où il sera entre autres Président et Cofondateur de la société EOS MARKETING. Il est aujourd'hui consultant indépendant et effectue à ce titre certaines missions pour le compte de MI29.

- Sébastien BOLLLORE : Administrateur

Après des études commerciales en France et aux Etats-Unis, il rejoint le Groupe Bolloré en 2005 pour participer à différents projets stratégiques du Groupe dont le développement de la voiture électrique Blue Car et le lancement de la chaîne de télévision Direct8. Il est aujourd'hui responsable du pôle Nouvelles Technologies au sein de la Direction du Développement du Groupe Bolloré.

- Richard MAMEZ : Administrateur

Après une première expérience marketing dans l'agroalimentaire à l'international chez Ferrero en Italie, il rejoint le secteur du loisir tout d'abord dans le ski (Look, Lange) comme directeur marketing international pendant une dizaine d'années avant d'assumer la direction générale de diverses entreprises du secteur (Browning, Look, Jeanneau). C'est en 1996 qu'il aborde le secteur du jouet avec la direction générale de Majorette jusqu'à sa reprise par Smoby en 2005. Il devient alors directeur associé du Groupe B&S (Instruments de musique à vent) de 2006 à 2008 avant de revenir à la demande de MI29 chez Majorette comme Président à compter de 2009, Majorette dont il réalise la cession au Groupe Simba en 2010.

- Jean Christophe THIERY : Administrateur

Après un début de carrière dans le corps préfectoral, Jean Christophe THIERY rejoint le Groupe Bolloré en 2002 pour devenir directeur général de la chaîne Direct 8 en 2005.

Il est nommé Président de Bolloré Média (pôle média du Groupe Bolloré) en novembre 2008 à la suite de Vincent BOLLLORE, avec pour mission d'en poursuivre la consolidation et le développement dans le domaine des médias et des télécoms. Jean Christophe THIERY est par ailleurs Directeur Général du Groupe Bolloré, pôle communications et médias.

En dehors des points indiqués au chapitre « Conventions réglementées », il n'existe pas de conflit d'intérêt potentiels entre les devoirs à l'égard de l'émetteur des personnes présentées ci-dessus et leurs intérêts privés et/ou d'autres devoirs. Par ailleurs, aucun arrangement ou accord n'a été conclu avec des clients, des fournisseurs ou autres en vertu duquel l'une quelconque des personnes présentées ci-dessus a été sélectionnée en tant que membre du Conseil d'administration ou membre de la direction générale.

- Administrateurs indépendants

En date du 25 octobre 2010, le Conseil d'administration s'est réuni et a défini les critères devant servir à la qualification d'administrateur indépendant, et ce sur la base et dans le respect des recommandations émises au sein du Code Middlenext. Au regard de ces critères, Messieurs Jean Marie DE CHERADE et Richard MAMEZ ont été qualifiés d'administrateurs indépendants.

Il est rappelé qu'au cours du dernier exercice, Monsieur Nicolas HOANG, administrateur de la Société dont le mandat avait été renouvelé en juillet 2012, a présenté sa démission le 12 mai 2014. Aussi, le Conseil d'administration n'est depuis composé que de 6 membres.

Rémunérations et avantages en nature attribués aux mandataires sociaux au cours des deux derniers exercices

- Politique de fixation des rémunérations

Les rémunérations des mandataires sociaux sont strictement liées à leurs fonctions dans les sociétés du Groupe et au niveau général de rémunération pratiqué dans le territoire de leur société.



- Rémunérations perçues au titre des deux derniers exercices

Rémunérations perçues au titre des deux derniers exercices par le dirigeant mandataire social (tableau 1 *) :

	Exercice 20 13/ 20 14	Exercice 20 14/ 20 15
Monsieur Alain FALC		
Président du Conseil d'administration - Directeur Général	180 000 €	180 000 €
Rémunérations dues au titre de l'exercice	180 000 €	180 000 €
Valorisation des rémunérations variables pluriannuelles attribuées au cours de l'exercice	0 €	0 €
Valorisation des options attribuées au cours de l'exercice	0 €	0 €
Valorisation des actions gratuites attribuées au cours de l'exercice	0 €	0 €

Détails des rémunérations perçues au titre des deux derniers exercices par le dirigeant mandataire social (tableau 2 *) :

	Exercice 20 13/ 20 14		Exercice 20 14/ 20 15	
	Rémunération due	Rémunération versée	Rémunération due	Rémunération versée
Monsieur Alain FALC				
Président du Conseil d'administration - Directeur Général				
Rémunération fixe	180 000 €	180 000 €	180 000 €	180 000 €
Rémunération variable annuelle	0 €	0 €	0 €	0 €
Rémunération variable pluriannuelle	0 €	0 €	0 €	0 €
Rémunération exceptionnelle	0 €	0 €	0 €	0 €
Jetons de présence	20 000 €	16 000 €	20 000 €	20 000 €
Avantages en nature	0 €	0 €	0 €	0 €
TOTAL	200 000 €	196 000 €	200 000 €	200 000 €

La Société n'a pris aucun engagement au bénéfice de ses mandataires sociaux, correspondant à des éléments de rémunération, des indemnités ou des avantages dus ou susceptibles d'être dus à raison de la prise, de la cessation ou du changement de leurs fonctions ou postérieurement à celles-ci.

Détails des éventuels avantages consentis au profit de M. Alain FALC (tableau 11 *) :

	Contrat de travail	Régime de retraite supplémentaire	Indemnités ou avantages dus ou susceptibles d'être dus en raison de la cessation ou du changement de fonctions	Indemnités relatives à une clause de non concurrence
Alain FALC Président du Conseil d'administration et Directeur Général	Oui	Non	Non, en dehors des indemnités légales	Non

La question du maintien du contrat de travail de Monsieur Alain FALC, et ce au regard de ses fonctions par ailleurs de Président du Conseil d'administration, a été débattue par les administrateurs, conformément à ce qui figure dans le rapport sur le contrôle interne. Lors des débats, les administrateurs ont constaté que le contrat de travail de Monsieur Alain FALC avec la société BIGBEN INTERACTIVE remonte à la création de celle-ci en 1981 et que ses fonctions principales restent la direction générale de la Société.

Dans ces conditions, le Conseil d'administration a considéré, nonobstant la recommandation AFEP/MEDEF, qu'il n'y a pas lieu de demander à Monsieur Alain FALC de renoncer, en raison de son mandat de Président Directeur Général de la société BIGBEN INTERACTIVE, à son contrat de travail avec la Société.

* : au sens de la recommandation AMF 2014-14 de décembre 2014



Rémunérations des membres du Conseil d'administration non dirigeants (tableau 3 *) :

	Exercice 20 13/20 14	Exercice 20 14/20 15
Madame Jacqueline DE VRIEZE		
Administrateur		
Jetons de présence	10 000 €	10 000 €
Autres rémunérations	84 907 €	66 900 €
Monsieur Jean Marie DE CHERADE		
Administrateur		
Jetons de présence	15 000 €	15 000 €
Autres rémunérations	0 €	0 €
Monsieur Nicolas HOANG *		
Administrateur		
Jetons de présence	7 500 €	6 000 €
Autres rémunérations	0 €	0 €
Monsieur Sébastien BOLLORE		
Administrateur		
Jetons de présence	8 750 €	9 000 €
Autres rémunérations	0 €	0 €
Monsieur Richard MAMEZ		
Administrateur		
Jetons de présence	12 500 €	13 000 €
Autres rémunérations	0 €	0 €
Monsieur Jean Christophe THIERY		
Administrateur		
Jetons de présence	8 750 €	9 000 €
Autres rémunérations	0 €	0 €

* Démissionnaire en date du 12 mai 2014

- Jetons de présence

Nous rappelons que l'Assemblée Générale du 22 juillet 2014 a maintenu à 90.000 € le montant global annuel des jetons de présence alloués au Conseil d'administration.

Le Conseil d'administration respecte les recommandations du Code Middlenext en définissant un mode de répartition de ces jetons de présence en fonction d'unités tenant compte des fonctions effectivement remplies par chacun des administrateurs (administrateur simple, membre de l'un des comités existants au sein de la Société, fonction de Président) tout en pratiquant un abattement proportionnel aux réunions auxquelles l'administrateur concerné n'aurait pas participé (assiduité).

* : au sens de la recommandation AMF 2014-14 de décembre 2014

Jetons de présence versés au titre des deux derniers exercices :

	Montants versés au cours de l'exercice 20 13/20 14	Montants versés au cours de l'exercice 20 14/20 15
Monsieur Alain FALC		
Président du Conseil d'ad. - Directeur Général	20 000 €	20 000 €
Madame Jacqueline DE VRIEZE		
Administrateur	10 000 €	10 000 €
Monsieur Jean Marie DE CHERADE		
Administrateur	15 000 €	15 000 €
Monsieur Nicolas HOANG *		
Administrateur	7 500 €	6 000 €
Monsieur Sébastien BOLLORE		
Administrateur	8 750 €	9 000 €
Monsieur Richard MAMEZ		
Administrateur	12 500 €	13 000 €
Monsieur Jean Christophe THIERY		
Administrateur	8 750 €	9 000 €

* Démissionnaire en date du 12 mai 2014

Il est précisé que la prochaine Assemblée Générale des actionnaires de la Société aura vocation à se prononcer sur le maintien de cette enveloppe globale de jetons de présence allouée au Conseil d'administration à 90.000 €, montant à répartir entre les administrateurs.

- Actions gratuites (tableaux 6 et 7 *)

Aucune action gratuites n'a été attribuée aux salariés et/ou mandataires sociaux du Groupe au cours de l'exercice 2013/2014 ou au cours de l'exercice 2014/2015.

- Options de souscription ou d'achat d'actions consenties aux dirigeants et aux mandataires sociaux (tableaux 4, 5, 8 et 9 *)

Durant les exercices clos au 31 mars 2014 et au 31 mars 2015, aucune option de souscription d'action n'a été attribuée à des mandataires sociaux du Groupe, ni levée durant l'exercice par des dirigeants mandataires sociaux.

Il est toutefois rappelé que la Société a émis au cours de l'exercice 2014/2015 :

- des BSA au profit de l'ensemble de ses actionnaires (émission de 16.203.616 bons attribués gratuitement en date du 27 juin 2014), et
- des BSA réservés à certains managers clefs du Groupe (émission réservée de 3.500.000 bons).

Cette opération a fait l'objet d'un prospectus visé par l'Autorité des marchés financiers en date du 23 juin 2013 sous le numéro n° 14-318.

Au sein de la tranche réservée à certains managers clefs, Monsieur Alain FALC a souscrit 677.762 BSA pour un montant de 30 K€, sur la base d'un prix de souscription ayant été déterminé au regard d'un rapport d'évaluation établi par un expert indépendant.

Assemblée Générale du 24 juillet 2013	BSA Managers
Date du Conseil d'administration	18-juin-15
Nombre total d'actions pouvant être souscrites	350 000
Mandataires sociaux :	
	M. Alain FALC 67 776
Point de départ des options	BSA exerçables à partir du 23 mars 2015
Date d'expiration	BSA exerçables jusqu'au du 31 janvier 2016
Prix d'exercice des BSA	7,70 €
Modalités d'exercice	10 BSA pour 1 action
Nombre d'actions souscrites à date	Néant
Nombre cumulé d'options annulées ou caduques	Néant
Solde d'options restant en circulation à date	3 500 000

En dehors des mandataires sociaux, il est précisé que les 10 premiers salariés ayant souscrit des BSA dans le cadre de cette opération disposent de 2.333.341 bons susceptibles de donner droit à 233.334 actions nouvelles au prix d'exercice de 7,70 € / action.

- Prêts et garanties accordés ou constitués en faveur des membres des organes d'administration, de direction ou de surveillance de la Société

Néant.

- Sommes provisionnées ou constatées par la Société aux fins de versement de pensions, de retraite ou d'autres avantages

Il n'existe pas de schéma de retraite spécifique au profit des dirigeants et la Société n'a pas provisionné de sommes à cet égard. Les dirigeants des sociétés du Groupe sont bénéficiaires d'une police d'assurance responsabilité civile des mandataires sociaux, souscrite par la Société. Il n'existe, au profit des mandataires sociaux, aucun engagement correspondant à des éléments de rémunération, des indemnités ou des avantages dus ou susceptibles d'être dus à raison de la prise, de la cessation ou du changement de fonctions ou postérieures à celles-ci.

- Opérations sur titres réalisées par les mandataires sociaux et personnes assimilées (621-18-2 du Code Monétaire et Financier)

Il est rappelé que dans le cadre de l'émission de BSA réservée à certains managers clefs du Groupe (cf ci-avant), Monsieur Alain FALC a souscrit 677.762 BSA pour un montant de 30 K€.

En dehors de cette transaction, aucun achat ou aucune cession d'actions Bigben Interactive n'a été réalisé par l'un ou l'autre des mandataires sociaux durant l'exercice 2014/2015.

8.

Effectifs

Evolution des effectifs et répartition

Répartition des effectifs par catégorie :

Par catégorie	31-mars-13	31-mars-14	31-mars-15
Cadres	101	101	107
Employés	171	213	243
Total	272	314	350

Répartition des effectifs par entité juridique :

Par entité juridique	31-mars-13	31-mars-14	31-mars-15
BIGBEN INTERACTIVE	118	155	167
GAMES.FR	7	8	8
BIGBEN INTERACTIVE BENELUX	17	17	17
BIGBEN INTERACTIVE HK Ltd	21	23	23
BIGBEN INTERACTIVE GmbH	21	21	22
BIGBEN INTERACTIVE Spain		6	11
BIGBEN INTERACTIVE Italy			4
BIGBEN CONNECTED et ses filiales	88	84	98
Total	272	314	350

L'effectif du Groupe BIGBEN INTERACTIVE s'est accru de manière tangible au cours de l'exercice 2014/2015 en raison notamment des efforts du Groupe en matière de ressources opérationnelles et de développement international, avec en particulier les filiales en Espagne et en Italie. Fin mars 2015, les effectifs au sein de BIGBEN INTERACTIVE s'établissaient à 350 personnes, contre 314 personnes fin mars 2014, soit une progression nette de 36 postes. Malgré cette progression nette sensible des effectifs (+ 11 %), les charges de personnel restent maîtrisées, s'élevant ainsi à un niveau de 17,9 M€ sur l'exercice 2014/2015, contre 16,8 M€ lors de l'exercice précédent (+ 6 %).

Au cours de la période 2014/2015, l'essentiel de la progression des effectifs a été porté par la maison-mère, BIGBEN INTERACTIVE SA, par les entités du périmètre BIGBEN CONNECTED, ainsi que par les filiales espagnole et italienne.

Participation des salariés au capital de la Société

- Actionnariat des salariés

Le nombre d'actions détenues par les salariés et faisant l'objet d'une gestion collective (FCPE BIGBEN INTERACTIVE Actionnariat) est de 19.449 titres au 31 mars 2015.

La participation des salariés telle que définie à l'article 225-102 du Code de Commerce étant inférieure à 3 % du capital social de la Société, l'Assemblée ne doit pas à ce jour procéder à la nomination d'un ou plusieurs administrateurs désignés sur proposition des salariés actionnaires.

Il n'est pas prévu d'introduire dans les statuts de la Société la possibilité d'une élection d'un ou plusieurs administrateurs par le personnel de la Société et/ou de ses filiales.

- Capital potentiel aux mains des salariés

Néant

- Résolution adoptée par l'Assemblée Générale - Délégation

L'Assemblée Générale du 22 juillet 2014 a délégué au Conseil d'administration la faculté de procéder dans un délai de 14 mois à une augmentation de capital au bénéfice des salariés de la Société et des sociétés qui lui sont liées, adhérents au Plan d'Épargne Entreprise existant dans la Société, à savoir le FCPE BIGBEN INTERACTIVE Actionnariat. Le montant maximal de l'émission est limité à 400.000 €.

L'Assemblée Générale a autorisé ainsi le Conseil d'administration à augmenter le capital social par l'émission d'actions de numéraire et, le cas échéant, par l'attribution gratuite d'actions ou d'autres titres donnant accès au capital, réservées aux salariés et dirigeants de la société et des sociétés qui lui sont liées au sens de l'article L. 225-180 du Code de commerce adhérents d'un plan d'épargne d'entreprise ou d'un plan partenarial d'épargne salariale volontaire de la société.

Aucune action gratuite n'a été attribuée au cours de l'exercice 2014/2015.

- Augmentation de capital réservée

L'association de l'actionnariat salarié de la Société aux opérations d'émission de capital permet de faire participer l'ensemble des salariés qui le souhaitent aux perspectives boursières de BIGBEN INTERACTIVE.

Par ailleurs, la loi relative à l'épargne salariale oblige le Conseil d'administration à soumettre à l'Assemblée, à l'occasion de chaque augmentation de capital en numéraire, un projet d'augmentation de capital réservée aux salariés.

Il sera donc demandé à l'Assemblée générale de déléguer au Conseil d'administration la faculté, dans un délai de 14 mois, de décider une augmentation de capital au bénéfice des salariés de la Société et des sociétés qui lui sont liées, adhérents au Plan d'Épargne Entreprise existant, à savoir le FCPE BIGBEN INTERACTIVE Actionnariat. Le montant maximal de l'émission serait limité à 400.000 € de capital social, soit 200.000 actions.

9.

Capital et actionnariat

Evolution du capital social de la Société

- Evolution du capital social de la Société au cours de l'exercice 2014/2015

Au cours de l'exercice 2014/2015, 207.588 actions nouvelles ont été créées, dont 203.854 actions dans le cadre de l'option retenue par certains actionnaires de la Société lors de la distribution du dividende au titre de l'exercice 2013/2014, dividende ayant été payé en numéraire ou en actions nouvelles Bigben Interactive, et dont 3.734 actions suite à exercice avant la clôture de 37.340 BSA attribués gratuitement aux actionnaires en juin 2014.

En conséquence, le nombre total d'actions composant le capital social de la Société est passé de 16.203.616 actions à la clôture de l'exercice 2013/2014 à 16.411.204 actions à la clôture de l'exercice 2014/2015.

L'article 6 des statuts a été modifié de la manière suivante : « Le capital social est fixé à la somme de trente deux millions huit cent vingt deux mille quatre cent huit euros (32.822.408) euros. Il est divisé en 16.411.204 actions de 2 Euros chacune, entièrement souscrites et libérées. »

Il n'existe pas de titre non représentatif du capital.

Evolution du capital social de la Société au cours des 3 derniers exercices :

Date de l'opération	Augmentation / Réduction	Nombre d'actions nouvelles	Valeur nominale	Prime d'émission ou d'apport	Nouveau capital social	Nombre d'actions après augmentation
28-févr.-13	Augmentation de capital par apport des titres Modelabs SA	110 000	2,00 €	939 400,00 €	31 964 832,00 €	15 982 416
28-févr.-13	Augmentation de capital par attribution effective d'actions gratuites	57 200	2,00 €	-	32 079 232,00 €	16 039 616
24-oct.-13	Augmentation de capital par attribution effective d'actions gratuites	164 000	2,00 €	-	32 407 232,00 €	16 203 616
20-oct.-14	Augmentation de capital après paiement du dividende en actions	203 854	2,00 €	-	32 814 940,00 €	16 407 470
20-oct.-14	Augmentation de capital par exercice de BSA	3 327	2,00 €	-	32 821 594,00 €	16 410 797
19-janv.-15	Augmentation de capital par exercice de BSA	253	2,00 €	-	32 822 100,00 €	16 411 050
20-avr.-15	Augmentation de capital par exercice de BSA	154	2,00 €	-	32 822 408,00 €	16 411 204



• Capital potentiel

Il est rappelé que la Société a émis au cours de l'exercice 2014/2015 :

- des BSA au profit de l'ensemble de ses actionnaires (émission de 16.203.616 bons attribués gratuitement en date du 27 juin 2014), et
- des BSA réservés à certains managers clefs du Groupe (émission réservée de 3.500.000 bons).

Cette opération a fait l'objet d'un prospectus visé par l'Autorité des marchés financiers en date du 23 juin 2013 sous le numéro n° 14-318.

Au regard des BSA ayant été exercés au cours de l'exercice 2014/2015 et des BSA à l'origine attribués aux actions auto-détenues et donc immédiatement annulés, restent en circulation 16.129.778 bons émis au profit des actionnaires et 3.500.000 bons émis au profit de certains managers clefs. L'ensemble de ces BSA est susceptible d'engendrer la création de 1.962.977 actions nouvelles, soit 12 % du capital social actuel.

Il est précisé que les prochaines assemblées générales des actionnaires et des porteurs de BSA auront vocation à se prononcer sur l'ajustement des caractéristiques des BSA de la manière suivante : Il est proposé de modifier le prix d'exercice des BSA à 4,00 € par action nouvelle, contre 7,70 € initialement prévu, et de porter la période d'exercice des BSA à fin juin 2016, contre fin janvier 2016 actuellement.

La parité d'exercice n'ayant elle pas vocation à être modifiée, ceci impliquerait par l'exercice de l'ensemble des BSA restant en circulation la création de 1.966.627 actions nouvelles, pour une levée de fonds de près de 8 M€.

• Délégations de compétence

Délégations de compétence en cours de validité :

Date de l'Assemblée Générale	Délégation de compétence donné au Conseil d'administration pour décider...	Montant nominal maximum autorisé	Durée de la délégation	Modalités de fixation du prix d'émission des titres
22-juil-14	...l'augmentation du capital social, par émission, avec maintien du droit préférentiel de souscription des actionnaires, d'actions ordinaires et/ou de toutes valeurs mobilières donnant accès au capital de la société et/ou l'émission de valeurs mobilières donnant droit à l'attribution de titres de créance.	5 000 000 € *	14 mois	Selon législation applicable aux sociétés cotées sur un marché réglementé
22-juil-14	...l'augmentation du capital social, par émission, avec suppression du droit préférentiel de souscription des actionnaires, d'actions ordinaires et/ou de toutes valeurs mobilières donnant accès au capital de la société et/ou l'émission de valeurs mobilières donnant droit à l'attribution de titres de créance.	2 500 000 € *	14 mois	Prix d'émission des actions sera au moins égal à 95 % de la moyenne des cours de bourse (3 dernières séances)
22-juil-14	...l'augmentation de la taille des opérations menées, avec ou sans maintien du droit préférentiel de souscription, dans la limite de 15 % du montant décidé	750 000 € en cas d'opération réalisée avec maintien du DPS 375 000 € en cas d'opération réalisée avec suppression du DPS	14 mois	na
22-juil-14	...l'augmentation du capital social par incorporation de primes, réserves, bénéfices ou autres.	5 000 000 € *	14 mois	Selon législation applicable aux sociétés cotées sur un marché réglementé et autres règlements applicables.
22-juil-14	...l'augmentation du capital social, par émission d'actions ordinaires et/ou de toutes valeurs mobilières donnant accès au capital de la société, en rémunération d'apports en nature constitués de titres de capital ou de valeurs mobilières donnant accès au capital.	10 % du capital social *	14 mois	Selon législation applicable aux sociétés cotées sur un marché réglementé et autres règlements applicables.
22-juil-14	...l'émission de toutes autres valeurs mobilières donnant accès au capital de la Société, dans le cadre d'opérations d'offre publique comportant une composante d'échange	5 000 000 € *	14 mois	Selon législation applicable aux sociétés cotées sur un marché réglementé et autres règlements applicables.
22-juil-14	..l'émission d'actions réservée aux salariés (FCPE)	400 000 € *	14 mois	Décote maximale de 20 % par rapport à la moyenne des cours de bourse (20 séances), pour une durée d'indisponibilité inférieure à 10 ans

* : s'imputera sur le plafond global de 5 000 000 € fixé comme montant nominal maximal des augmentations de capital



Répartition du capital et des droits de vote de la Société

- Répartition au 31 mars 2015

Capital et droits de vote au 31 mars 2015 :

ACTIONNAIRES	Catégorie	% de détention en Capital	% de détention en Droits de Vote
Alain FALC *	Président Directeur Général	15,59%	15,29%
MI 29	Investisseur Institutionnel	9,64%	9,46%
Nord Sumatra (BOLLORE)	Investisseur Institutionnel	22,12%	22,88%
Salariés		0,12%	0,12%
Public		52,24%	52,25%
Contrat de liquidité		0,29%	0,00%
TOTAL		100,0%	100,0%

* : directement et indirectement via AF Invest

A la connaissance de la Société, aucun autre actionnaire ne détient, seul ou de concert, plus de 5 % du capital ou des droits de vote de la Société. Toutes les actions composant le capital de la Société sont libres de tout nantissement.

Au 31 mars 2015, les principaux actionnaires ne disposent pas de droits de vote différents, en dehors de 200.000 actions disposant de droits de vote doubles, actions détenues directement par Monsieur Sébastien BOLLORE.

Il est précisé que MI 29 est une société d'investissement contrôlée au plus haut niveau par Monsieur Chuc HOANG, et que Nord Sumatra Investissements est une société d'investissement contrôlée elle au plus haut niveau par Monsieur Vincent BOLLORE.

- Franchissements de seuils :

Monsieur Chuc HOANG :

Par courrier reçu le 3 juin 2014, Monsieur Chuc HOANG a déclaré avoir franchi en baisse, le 30 mai 2014, indirectement, par l'intermédiaire des sociétés Maison d'Investissement MI 29 et Saint Gervais qu'il contrôle, les seuils de 10 % du capital et des droits de vote de la société BIGBEN INTERACTIVE et détenir, indirectement, 1 582 675 actions BIGBEN INTERACTIVE représentant autant de droits de vote, soit à cette date 9,77 % du capital et 9,66 % des droits de vote de cette société.

À cette occasion, la société MI 29 a franchi individuellement en baisse les mêmes seuils.

Ces franchissements de seuils résultent d'une cession d'actions BIGBEN INTERACTIVE sur le marché.

Monsieur Alain FALC :

Par courriers reçus le 1er septembre 2014, la société de droit belge AF Invest SARL (4 avenue Ernestine, 1050 Bruxelles, Belgique), contrôlée par Monsieur Alain FALC, a déclaré avoir franchi individuellement en hausse, le 27 août 2014, les seuils de 5 %, 10 % et 15 % du capital et des droits de vote de la société BIGBEN INTERACTIVE et détenir individuellement 2 512 545 actions BIGBEN INTERACTIVE représentant autant de droits de vote, soit à cette date 15,51 % du capital et 15,12 % des droits de vote de cette société.

Ce franchissement de seuils résulte de l'apport par Monsieur Alain FALC d'actions BIGBEN INTERACTIVE au profit de la société AF Invest SARL qu'il contrôle.

À cette occasion, Monsieur Alain FALC a déclaré avoir franchi individuellement en baisse les seuils de 15 %, 10 % et 5 % du capital et des droits de vote de la société BIGBEN INTERACTIVE.

Au final, Monsieur Alain FALC n'a franchi, directement et indirectement, aucun seuil et a précisé détenir, au 27 août 2014, 2 558 885 actions BIGBEN INTERACTIVE représentant autant de droits de vote, soit à cette date 15,79 % du capital et 15,40 % des droits de vote de cette société.

Au titre de l'article 223-14 III et IV du règlement général, M. Alain FALC a précisé détenir 677.762 bons de souscription d'actions (BSA) exerçables à compter du 24 mars 2015 et jusqu'au 31 janvier 2016, pouvant donner droit, par exercice au prix de 7,70 € par action, à un maximum de 67.776 actions BIGBEN INTERACTIVE.

Par les mêmes courriers la déclaration d'intention suivante a été effectuée :

« La société AF Invest déclare :

- les titres détenus par le déclarant résultent d'un apport effectué par Monsieur Alain FALC. En rémunération de cet apport, le déclarant a émis des titres, remis à l'apporteur, Monsieur Alain FALC ;

- le déclarant agit de concert avec Monsieur Alain FALC ;

- le déclarant envisage de poursuivre ses achats d'actions BIGBEN INTERACTIVE en fonction des opportunités de marché ;

- le déclarant n'envisage pas de prendre le contrôle de la société BIGBEN INTERACTIVE ;

- l'opération d'apport dont a bénéficié le déclarant est une simple opération de reclassement. Le déclarant n'envisage donc aucune modification de la stratégie ou des opérations listées à l'article 223-17, I 6° du règlement général de l'Autorité des marchés financiers. Il déclare en outre ne pas être partie à des accords et instruments mentionnés au 4° et 4° bis du I de l'article L. 233-9 du code de commerce ;

- le déclarant précise ne pas avoir conclu d'accord de cession temporaire ayant pour objet les actions et/ou les droits de vote de la société BIGBEN INTERACTIVE ;

- le déclarant n'envisage pas de demander la nomination d'une personne supplémentaire comme administrateur de la société BIGBEN INTERACTIVE. »



- Evolution de la répartition du capital et des droits de vote au cours des deux exercices précédents

Capital et droits de vote au 31 mars 2014 :

Au 31 mars 2014, le capital de la Société était composé de 16.039.616 actions et 16.356.171 droits de vote effectifs.

ACTIONNAIRES	Catégorie	% de détention en Capital	% de détention en Droits de Vote
Alain FALC	Président Directeur Général	15,83%	15,69%
MI 29 *	Investisseur Institutionnel	14,12%	13,99%
Nord Sumatra (BOLLORE)	Investisseur Institutionnel	21,69%	21,48%
Salariés		0,12%	0,12%
Public		48,10%	48,72%
Contrat de liquidité		0,14%	0,00%
TOTAL		100,0%	100,00%

* : participation ramenée à 9,8 % du capital et à 9,7 % des droits de vote fin mai 2014

Capital et droits de vote au 31 mars 2013 :

Au 31 mars 2013, le capital de la Société était composé de 16.039.616 actions et 16.205.471 droits de vote effectifs.

ACTIONNAIRES	Catégorie	% de détention en Capital	% de détention en Droits de Vote
Alain FALC	Président Directeur Général	16,00%	15,92%
MI 29	Investisseur Institutionnel	23,62%	23,51%
Nord Sumatra (BOLLORE)	Investisseur Institutionnel	16,41%	16,33%
Jean Claude FABIANI	Investisseur financier	4,56%	4,54%
Alain ZAGURY - Parcours Inv.	Ancien dirigeant ModeLabs	6,12%	6,10%
Salariés		0,13%	0,40%
Public		32,96%	33,20%
Auto détention		0,19%	0,00%
TOTAL		100,0%	100,00%

- Pactes, conventions entre actionnaires et actions de concert

En dehors des actions de concert concernant respectivement Monsieur Vincent BOLLORE et ses sociétés, et Monsieur Chuc HOANG et ses sociétés, et Monsieur Alain FALC et AF Invest (cf ci-avant), il n'existe aucun accord dont la mise en oeuvre pourrait, à une date ultérieure, entraîner un changement de contrôle de la Société.

La Société est aujourd'hui principalement détenue par Monsieur Vincent BOLLORE, qui détient 22,1 % du capital et 22,9 % des droits de vote de la Société BIGBEN INTERACTIVE.

Au-delà des dispositions légales applicables visant à limiter l'exercice abusif du contrôle sur la Société par son ou ses actionnaires de référence, il est précisé que le Président du Conseil d'administration de la Société, Monsieur Alain FALC, dispose de 15,6 % du capital et 15,3 % des droits de vote de la Société BIGBEN INTERACTIVE (direct-

ment et indirectement).

Aucun actionnaire ne détenant plus de 50 % du capital ou plus de 50 % des droits de vote, il est indiqué que la Société n'est pas contrôlée par un actionnaire majoritaire.

- Eléments susceptibles d'avoir une incidence en cas d'offre publique

Conformément aux dispositions de l'article L. 225-100-3 du Code de commerce, sont mentionnés ci-dessous les éléments susceptibles d'avoir une incidence en cas d'offre publique :

- L'actionnaire le plus important est Monsieur Vincent BOLLORE qui, à la date du présent document, détient 22,1 % du capital et 22,9 % des droits de vote de la Société, notamment via la structure Nord Sumatra ;

- Emission et rachat d'actions : dans le cadre de différentes résolutions, l'Assemblée Générale de juillet 2014 a délégué au Conseil d'administration le pouvoir d'augmenter le capital social, avec maintien ou suppression du droit préférentiel de souscription, dans la limite d'un montant nominal global de 5,0 M€ en période d'offre comprenant une composante Echange.

La loi prévoit la suspension en période d'offre publique de toute délégation dont la mise en oeuvre est susceptible de faire échouer l'offre.

- Acquisition par la Société de ses propres actions

En date du 22 juillet 2014, l'Assemblée Générale des actionnaires de BIGBEN INTERACTIVE a voté favorablement le renouvellement de son programme de rachat par la Société de ses propres actions. Ainsi, l'autorisation a été donnée au Conseil d'administration de racheter jusqu'à 10 % de ses propres actions, sur la base d'un prix maximum de rachat fixé à 14,00 € par action, dans la limite d'un montant global de 10 M€.

Les objectifs poursuivis par la Société au travers de la mise en place de ce programme de rachat d'actions sont les suivants :

- conserver les actions de la Société qui auront été achetées et les remettre ultérieurement à l'échange ou en paiement dans le cadre d'opérations éventuelles de croissance externe, dans le cadre de la réglementation boursière (dans la limite de 5 % de ses propres actions en ce qui concerne cet objectif spécifique) ;

- remettre des actions lors de l'exercice de droits attachés à des valeurs mobilières donnant accès au capital de la Société ;

- d'allouer des actions aux salariés ou aux mandataires sociaux de la Société et de ses filiales dans les conditions et selon les modalités prévues par la loi, notamment au titre de l'attribution d'actions gratuites, de la participation aux fruits de l'expansion de l'entreprise, du régime des options d'achat d'actions ou par le biais d'un plan d'épargne d'entreprise ;

- assurer la liquidité et animer le marché secondaire des titres de la Société, cette animation étant réalisée par un prestataire de services d'investissement agissant dans le cadre d'un contrat de liquidité conforme à la charte de déontologie reconnue par l'Autorité des marchés financiers ;

- annuler les titres rachetés, en vertu de la résolution spécifique votée lors de cette même Assemblée Générale ;

- réaliser toute autre finalité autorisée ou qui viendrait à être autorisée par la loi ou reconnue ou qui viendrait à être reconnue comme pratique de marché par l'Autorité des marchés financiers.

Un contrat de liquidité a été mis en place fin 2010 avec un intermédiaire (Oddo) afin de favoriser la liquidité du titre Bigben Interactive, et ce conformément au programme de rachat d'actions voté par l'Assemblée Générale du 28 juillet 2010.

Au 31 mars 2015, la Société détient, au travers de son contrat de liquidité conclu avec Oddo Corporate Finance, filiale de la société de bourse Oddo & Cie, 47.741 actions propres, représentant environ 0,29 % du capital social actuel de la Société. Ce nombre d'actions d'une valeur nominale globale de 95.482 €.

Synthèse du programme de rachat d'actions au titre de l'exercice 2014/2015

Suivi du programme de Rachat d'actions lors de l'exercice 2014/2015	
Nombre d'actions achetées en 2014/2015	325 701
Nombre d'actions vendues en 2014/2015	300 960
Cours moyen des achats de titres effectués en 2014/2015	5,569 €
Cours moyen des ventes de titres effectuées en 2014/2015	5,559 €
Montant des frais de négociation sur 2014/2015	na
Nombre d'actions inscrites au nom de la Société fin mars 2015	47 741
Valeur évaluée au cours d'achat des actions inscrites	265 870 €
Valeur nominale des actions	2,00 €
Fraction du capital qu'elles représentent	0,29%

• Capital de la Société ou des sociétés liées faisant l'objet d'une option ou d'un accord conditionnel ou inconditionnel prévoyant de le placer sous option

En l'absence de tout instrument dilutif à date, il n'existe plus d'option ou de contrat plaçant tout ou partie du capital de la Société sous option.

10.

Autres informations

Informations requises par la LME sur les délais de paiement des fournisseurs et les créances clients

Ci-dessous est présenté le tableau correspondant à l'échéancier des dettes fournisseurs à la clôture fin mars 2015. Les retards de paiement correspondent principalement à :

- des déductions opérées en attente d'avoirs de RFA, repricing ou retours de marchandises,
- des facturations par les éditeurs des contrats de royauté non réguliers.

Répartition des dettes fournisseurs selon leur échéance à la clôture de l'exercice :

en milliers d'euros	mars-15		mars-14	
Dettes fournisseurs non échues	5 227	57,2%	1 574	20,7%
Dettes fournisseurs échues	3 912	42,8%	6 036	79,3%
< à 30 jours	1 876	20,5%	2 723	35,8%
< à 60 jours	1 682	18,4%	2 562	33,7%
< à 90 jours	120	1,3%	565	7,4%
< à 120 jours	206	2,3%	15	0,2%
< à 1 an	10	0,1%	(101)	-1,3%
> à 1 an	18	0,2%	273	3,6%
TOTAL	9 139	100,0%	7 610	100,0%

Répartition des créances clients selon leur échéance à la clôture de l'exercice :

en milliers d'euros	mars-15		mars-14	
Créances clients non échues	5 581	55,7%	10 233	79,0%
Créances clients échues	4 431	44,3%	2 721	21,0%
< à 30 jours	1 780	17,8%	1 584	12,2%
< à 60 jours	2 166	21,6%	794	6,1%
< à 90 jours	214	2,1%	329	2,5%
< à 120 jours	191	1,9%	(6)	0,0%
< à 1 an	102	1,0%	118	0,9%
> à 1 an	(22)	-0,2%	(98)	-0,8%
TOTAL	10 012	100,0%	12 954	100,0%

Affectation du résultat de l'exercice 2014/2015

Dans le cadre du projet d'acquisition de ModeLabs Group, opération significative pour BIGBEN INTERACTIVE, le Conseil d'administration avait décidé de suspendre le versement de dividende au titre des exercices 2010/2011, 2011/2012 et 2012/2013, afin de préserver l'intégralité de ses ressources financières pour cette opération. Ainsi, aucun dividende n'avait été distribué au titre des exercices 2010/2011, 2011/2012 et 2012/2013. Au titre de l'exercice 2013/2014, l'Assemblée Générale du 22 juillet 2014 a décidé la distribution d'un dividende d'un montant de 0,15 € par action. Ce montant pouvait être versé en numéraire ou au travers de la création d'actions nouvelles, au choix de l'actionnaire (article 243 bis du Code Général des Impôts).

Lors de la prochaine assemblée devant statuer sur les comptes 2014/2015, le Conseil d'administration propose de ne pas distribuer de dividende, au regard des résultats de l'exercice écoulé.

Lors de cette même assemblée, il est également prévu d'approuver le montant global des dépenses et charges visées par les articles 39-4 du Code Général des Impôts, soit la somme de 10.775 € et l'impôt correspondant, soit 3.592 €.



Tableau des résultats de la Société au cours des 5 derniers exercices

Résultats sociaux de la Société au cours des 5 derniers exercices :

Nature des Indications (en euros)	20 14/ 20 15	20 13/ 20 14	20 12/ 20 13	20 11/ 20 12	20 10/ 20 11
1- Capital en fin d'exercice					
Capital social	32 822 408	32 407 232	32 079 232	31 744 832	23 121 764
Nombre d'actions ordinaires existantes	16 411 204	16 203 616	16 039 616	15 872 416	11 560 882
Nombre des actions à dividende prioritaire existantes					-
Nombre maximal d'actions futures à créer					
- Par conversion d'obligations	-	-	-	-	-
- Par exercice de droit de souscription	-	-	-	-	-
- Par attribution Actions gratuites	-	-	164 000	257 500	60 000
- Par exercice de bons de souscriptions	1 962 977	-	-	120 000	240 000
2- Opérations et résultats de l'exercice					
Chiffre d'affaires hors taxes	75 475 016	68 403 566	59 689 757	62 026 315	82 862 084
Résultats avant impôt, participation des salariés et dotations aux amortissements et provisions	35 833 710	(9 678 737)	(4 127 931)	1 068 303	14 065 096
Impôts sur les bénéfices	(1736 366)	(3 523 672)	(9 702 638)	329 935	896 541
Participation des salariés due au titre de l'exercice					
Résultats après impôt, participation des salariés et dotations aux amortissements et provisions	4 892 279	(5 436 566)	4 930 288	2 094 196	13 666 342
Montant des bénéfices distribués	2 425 079	-	-	-	4 592 958
3- Résultats par action					
Résultats après impôts, participation des salariés mais avant dotations aux amortissements et provisions	2,29	(0,38)	0,35	0,05	1,14
Résultats après impôts, participation des salariés et dotations aux amortissements et provisions	0,30	(0,34)	0,31	0,13	1,18
Dividende versé à chaque action	0,15	-	-	-	0,40
4-Personnel					
Nombre de salariés	149	142	123	116	111
Montant de la masse salariale	4 885 199	4 241 478	4 048 091	3 838 491	3 767 416
Montant des sommes versées au titre des avantages sociaux (sécurité sociale, œuvres sociales, etc...)	2 035 438	1 864 424	1 890 280	1 978 150	1 645 165

Dépenses non déductibles fiscalement

Conformément aux dispositions de l'article 223 quater et 223 quinquies du Code Général des Impôts, les comptes de l'exercice écoulé mettent en avant des dépenses non déductibles fiscalement pour un montant de 11 K€



Honoraires des contrôleurs légaux

Les honoraires suivants ont été versés aux contrôleurs légaux par la Société au cours des deux derniers exercices.

Honoraires des contrôleurs légaux :

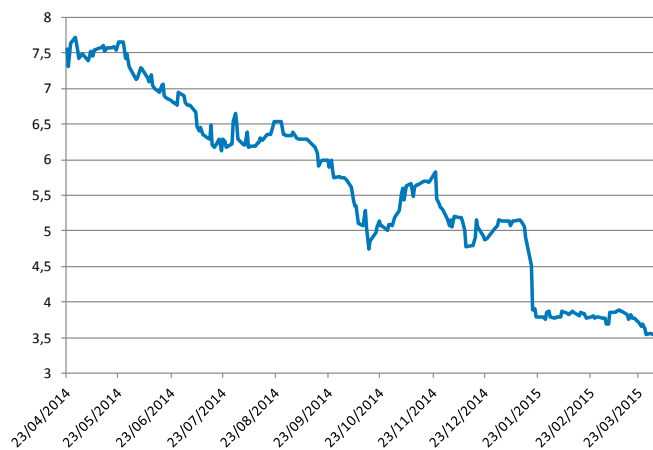
En €	31-mars-14				31-mars-15			
	KPMG	%	FMA	%	KPMG	%	FMA	%
Commissariat aux comptes	184 100	91%	112 500	100%	214 500	78%	108 260	100%
Emetteur (1)	114 100	56%	95 000	84%	14 1000	51%	95 000	88%
Sociétés intégrées globalement	70 000	34%	17 500	16%	73 500	27%	13 260	12%
Autres diligences liées à la mission de CAC	19 000	9%	0	0%	62 000	22%	0	0%
Emetteur	13 000	6%	5 000	0%	62 000	22%	0	0%
Sociétés intégrées globalement	6 000	3%	0	0%	0	0%	0	0%
Sous-total	203 100	100%	112 500	100%	276 500	100%	108 260	100%
Autres prestations	0	0%	0	0%	0	0%	0	0%
TOTAL	203 100	100%	112 500	100%	276 500	100%	108 260	100%

(1) dont pour KPMG 40 000 € d'honoraires complémentaires relatifs aux travaux prévus par le règlement général de l'AMF suite à l'émission de BSA en juin 20 14

Parcours boursier de l'action Bigben Interactive

Calendrier financier

Cours de l'action Bigben Interactive au cours de l'exercice 20 14/20 15 (en €)



Au cours de l'exercice 2014/2015, l'action Bigben Interactive a suivi un parcours baissé assez net, passant ainsi d'environ 7,50 € à environ 3,50 € à la fin de l'exercice, notamment du fait des déceptions du marché sur les perspectives de marges affichées par le Groupe (effet baisse de la marge brute et pertes de change).

27 juillet 2015 :
Chiffre d'affaires du 1er trimestre 2015/2016

26 octobre 2015 :
Chiffre d'affaires du 2ème trimestre 2015/2016

23 novembre 2015 :
Résultats intermédiaires du 1er semestre 2015/2016

25 janvier 2016 :
Chiffre d'affaires du 3ème trimestre 2015/2016

25 avril 2016 :
Chiffre d'affaires du 4ème trimestre 2015/2016

30 mai 2016 :
Résultats annuels de l'exercice 2015/2016